



LE TOUR DE FRANCE DE PIERRE FOGLIA SPORTS

cyberpresse.ca

LA PRESSE

U2 DRÔLE DE FIÈVRE

Beaucoup de fans tentent de se défaire de leurs billets pour les spectacles montréalais.

PAGES A4 ET A5



Bono, au Festival de Glastonbury, en Angleterre, le mois dernier.

PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE



SEXE, DROGUE ET GRC

Près de 400 agents de la Gendarmerie royale du Canada ont été suspendus pour faute grave depuis 2000. Souvent avec salaire. PAGES A2 ET A3

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

CIRQUE ALORS !

La fête commence aujourd'hui.
ARTS ET SPECTACLES



Les 7 doigts de la main

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

GUY TURCOTTE LA SUITE

PAGE A7

Isabelle Gaston: « Je n'existe plus comme j'existais avant... »

ARTS ET SPECTACLES

PONT MERCIER DES TRAVAUX AU RALENTI

PAGE A6



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL LA POLICE AURA PLUS DE PISTOLETS TASER

PAGE A8



MONTÉRÉGIE GRÊLE, VENT ET SOUPIRS

Les éléments s'acharnent sur la région de Noyan.

PAGE A14

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LERENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca PAGE A16



L-V 621 924 987 651

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

Les JO d'hiver de 2018 auront lieu à Pyeongchang. Jacques Demers a déjà commencé ses cours de diction.

Venez voir mon blogue!

cyberpresse.ca/laporte



Comme une peau de bébé...

Tous les détails sur www.bio-actif.com

ACHÉTEZ UN POT PRÉFIX DE 60 ML ET OBTENEZ-EN UN GRATUITEMENT*

OFFRE IRRÉSISTIBLE - 4 JOURS SEULEMENT Valide du samedi 9 juillet au mardi 12 juillet 2011*

*Jusqu'à épuisement des stocks.

SEXE, DROGUE ET GRC

2001

La GRC suspend un agent qui, arrêté pour conduite avec facultés affaiblies, a tenté de se soustraire à l'alcootest en faisant valoir son statut de policier. Il avait une bouteille d'alcool ouverte à bord dans sa voiture de police.

2002

Un agent est suspendu pour négligence après avoir omis de se présenter à un procès, ce qui a mené à l'abandon de « sérieux chefs d'accusation ».

2002

Un policier est suspendu pour avoir offert de déchirer un constat d'infraction en échange d'un rendez-vous galant.

2003

Un agent de la GRC a été pris à se masturber et à photographier des garçons et des hommes dans les toilettes publiques.

2003

Un policier prend sa retraite après avoir été suspendu pour avoir tenté de frauder son assureur de 100 000 \$.

DES AGENTS TROUBLES



Agressions sexuelles, pornographie juvénile, conduite en état d'ébriété d'une voiture de police, vol et revente de drogue saisie, fraudes... Pas moins de 396 membres de la GRC ont été suspendus depuis 2000, tout en gardant leur salaire dans la vaste majorité des cas.

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les fautes de nature sexuelle et les problèmes d'alcool ou de drogue sont les principales causes de suspension chez les 22 000 membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), selon des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Agressions sexuelles, attouchements sur des mineurs, consultation de pornographie juvénile au travail, relations sexuelles dans la voiture de patrouille: 89 des 396 agents suspendus depuis 2000, soit près du quart d'entre eux, doivent leur suspension à des comportements sexuels déplacés.

Un policier de la GRC a aussi été suspendu avec salaire en 2000 lorsqu'il a été soupçonné de « contact inapproprié avec un enfant ». Il a accepté de partir à la retraite quatre ans plus tard, ce qui a mis fin aux mesures disciplinaires à son endroit. Les documents obtenus par *La Presse* ne précisent pas si l'agent a été l'objet d'accusations criminelles.

Un autre membre de la GRC se servait de son ordinateur de travail pour solliciter des relations sexuelles. Ses démarches semblent avoir été fructueuses puisqu'il a aussi été accusé d'avoir eu des relations sexuelles durant ses quarts de travail. Il a été suspendu trois ans avec salaire avant d'être congédié.

Un autre policier qui jouait les séducteurs au travail a lui aussi été suspendu. En 2002, il aurait proposé à une personne d'abandonner des constats d'infraction moyennant un rendez-vous galant. L'offre semble avoir été déclinée puisqu'une plainte a été portée. L'agent a été suspendu, avec salaire, pendant un an.

Dans un autre dossier, un policier aurait requis en 2004 les services de prostituées dans son véhicule de service pendant son quart de travail. Les docu-

ments précisent même qu'il était en uniforme au moment de l'acte. Suspendu avec salaire, il a réintégré le corps policier trois ans plus tard.

Drogue et alcool

Les problèmes de consommation d'alcool et de drogue ont également mené à la suspension de 69 agents de la GRC depuis 10 ans, soit dans 17 % des cas.

Certains agents ont également été suspendus pour leur mauvaise utilisation des fonds publics.

En 2002, un agent se disait en congé pour de longues périodes alors qu'il était appelé à travailler, réclamant du coup des heures supplémentaires.

Par exemple, un agent a été arrêté en 2001 pour conduite avec facultés affaiblies. Il aurait fait valoir son état de policier pour se soustraire à l'alcootest, et il avait une bouteille d'alcool ouverte dans sa voiture. Suspendu avec salaire, il a réintégré le corps policier quelques mois plus tard. D'autres policiers intoxiqués qui ont eu l'idée de présenter leur insigne pour s'éviter des ennuis ont aussi été suspendus.

Des policiers qui ont participé à des perquisitions ont à leur tour été épinglés quand leurs collègues ont découvert qu'il manquait une partie des stupéfiants saisis. Un agent est ainsi suspendu sans salaire depuis 2010 pour

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Horaire télévision	ARTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 14	Loteries	A21
Bourses	AFFAIRES 8 et 9	Monde	A18 à A21
Décès	AFFAIRES 12 et 13	Petites annonces	AFFAIRES 6 et 11
Forum	A22 et A23	Sudoku	AFFAIRES 6
Herby dans les coulisses	ARTS 10	Trait d'union	AFFAIRES 14

Météo

Ensoleillé. Vents légers, maximum 25, minimum 17. AFFAIRES 11

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

Chaque montre Lange est unique.
Comme les personnes qui la fabriquent.



A. LANGE & SÖHNE
GLASHÜTTE I/SA

Il n'y a pas deux exemplaires de la LANGE 1 qui soient identiques. Car rien ne remplace la main de l'homme lors de la fabrication d'une montre A. Lange & Söhne. Seuls les maîtres-horlogers de Lange sont en mesure d'assembler parfaitement tous les composants. Et seuls des finisseurs expérimentés peuvent donner, chacun à leur manière, la dernière touche esthétique aux différentes pièces.

La LANGE 1. Exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne • Montréal: (514) 845-4651 • sans-frais: 1-888-883-8283
www.chateaudivoire.com

Peu de policiers de la GRC suspendus sans salaire

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Des 396 agents de la Gendarmerie royale du Canada suspendus pour faute grave depuis 2000, seulement 49 ont été privés de salaire durant l'enquête disciplinaire, selon les documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le code de déontologie du corps policier précise que le retrait du salaire se fait seulement dans des « circonstances extrêmes », soit « dans les cas où les allégations d'inconduite sont si graves qu'elles nécessitent une intervention plus importante qu'une suspension à elle seule ».

Priver un agent de son salaire peut toutefois être un exercice long et difficile. Un policier a ainsi été suspendu avec salaire en 2003 après avoir été accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec un mineur alors qu'il était en service. On ne lui a coupé les vivres qu'en 2009, soit six ans plus tard. Il a finalement été congédié quelques mois plus tard.

Dans un autre dossier, la GRC a dû demander quatre fois que l'un de ses agents, suspendu en 2007 pour vol, possession de pornographie juvénile et possession d'armes prohibées, soit privé de son salaire. Il a fallu attendre deux ans, et ce, même si le policier en était à sa deuxième suspension en trois ans.

Le comité d'arbitrage de la GRC a refusé deux fois de retirer le salaire d'un agent suspendu depuis 2008 pour un délit de fuite alors qu'il conduisait avec les facultés affaiblies. On lui reproche également de ne pas avoir porté assistance à une personne blessée dans l'accident.

Ce comité de discipline met en moyenne 369 jours pour rendre une décision. Mais cela peut aussi prendre des années. Un policier, dont la faute n'a pas été précisée, a par exemple reçu sa sanction (une suspension d'une journée sans solde) au bout de... cinq ans et demi.

À l'heure actuelle, 62 membres de la GRC sont suspendus et attendent les conclusions de leur enquête disciplinaire. La majorité d'entre eux ont été suspendus en 2009 ou en 2010, mais les dossiers obtenus par *La Presse* indiquent que 2 d'entre eux attendent depuis plus de 10 ans.

Dans un dossier lourdement caviardé, la GRC dit avoir suspendu l'un de ses membres en 1998 pour agression sexuelle, attouchements sur un enfant et participation à une vente de stupéfiants. Le policier a réintégré son poste en 1999, pour être de nouveau suspendu l'année suivante, sans salaire cette fois. De retour au travail en 2007, il a été suspendu pour la troisième fois, avec salaire, en 2008.

La retraite pour agents suspendus

Depuis 10 ans, 79 policiers sous le coup d'une suspension ont choisi de prendre leur retraite avant la fin de l'enquête dont ils étaient l'objet, ce qui, souvent, met fin au processus disciplinaire. Il s'agit d'une pratique courante dans les corps policiers, souligne le professeur Pierre Durand, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, qui étudie la détresse psychologique chez les policiers depuis 2008.

Il souligne que les agents de la GRC peuvent prendre leur retraite après

SEXE, DROGUE ET GRC

2004

La GRC suspend un agent qui aurait utilisé les services de prostituées à bord de son véhicule de travail, alors qu'il était en uniforme.

2005

Un policier est suspendu pour avoir détenu illégalement une personne, l'avoir battue, puis abandonnée sur une route isolée.

2007

La GRC suspend un agent pour vol, possession de pornographie juvénile, possession d'armes prohibées et avoir menti à son supérieur. Il faudra attendre deux ans avant que l'agent soit privé de son salaire.

2008

Un agent est accusé d'avoir fui la scène d'un accident dans lequel il a été impliqué alors qu'il conduisait avec les facultés affaiblies.

2009

Un policier aurait menacé deux de ses collègues avec son arme. L'agent était soupçonné de trafic et de consommation de cocaïne, d'être lié à des criminels notoires et d'avoir conduit en état d'ébriété.

avoir présumément volé puis vendu de la marijuana entreposée au poste de police.

Des plaintes pour voies de fait et pour menaces ont également mené à la suspension de 69 membres de la GRC. En 2005, un policier a été accusé d'avoir détenu illégalement une personne, de l'avoir battue puis abandonnée sur une route isolée. Suspendu d'abord avec salaire, il a perdu sa solde en 2006 pour finalement démissionner quatre ans plus tard.

Ces cas violents surviennent parfois même entre policiers. *La Presse* a recensé au moins quatre incidents où des agents auraient menacé leurs collègues avec leur arme de service. Deux ont perdu leur travail tandis que les deux autres ont été réintégrés. L'histoire ne dit pas s'ils ont changé d'unité.

Le cas de l'un de ces policiers réintégrés est particulièrement troublant. Non seulement a-t-il pointé son arme sur deux de ses collègues en 2009, mais son dossier de suspension précise qu'il était aussi soupçonné d'achat, de vente et de consommation de cocaïne, de liens avec des criminels notoires et de conduite avec les facultés affaiblies. Suspendu avec salaire, il a réintégré le corps policier quelques mois plus tard.

Des fraudes ont également mené à la suspension de 31 agents depuis 2000. Un policier a été suspendu en 2003 pour avoir tenté de frauder son assureur, la Great-West, de 100 000\$. L'homme a finalement décidé de prendre sa retraite quelques mois plus tard, ce qui a mis fin aux mesures disciplinaires. Un autre, en 2004, aurait détourné des fonds destinés à une cause humanitaire.

Certains agents ont également été suspendus pour leur mauvaise utilisation des fonds publics. En 2002, un agent se disait en congé pour de longues périodes alors qu'il était appelé à travailler, réclamant du coup des heures supplémentaires. Suspendu en 2002 avec salaire, il a accepté de partir à la retraite trois ans plus tard. Un autre a été pris à revendre un billet d'avion payé par la GRC.

Les cas de négligence sont aussi à l'origine de plusieurs suspensions. En 2002, un agent a omis de se présenter à un procès, ce qui a mené à l'abandon de « sérieux chefs d'accusation » dans un procès, son témoignage étant un élément clé de la preuve de la Couronne, précise son dossier. Pour sa négligence, l'agent a été suspendu avec salaire et a retrouvé son poste l'année suivante.

La palme de la négligence revient toutefois à quatre agents suspendus avec salaire en 2010 pour ne pas avoir porté assistance à un prisonnier malmené par un codétenu. Selon le dossier, les gardes auraient regardé leurs prisonniers avoir une relation sexuelle sans intervenir.

— Avec la collaboration de William Leclerc



25 ans de service. Lorsqu'ils écopent d'une suspension, plusieurs préfèrent partir plutôt que de risquer le congédiement. Parfois, c'est l'employeur qui offre cette porte de sortie. « Si le policier a 23 ans de service, on va faire un marché. Plutôt que d'aller en cour et de dépenser des milliers de dollars, on offre une retraite honorable », expose M. Durand.

En 2003, un policier surpris à se masturber et à prendre des photos de garçons et d'hommes dans les toilettes publiques a pris sa retraite en 2004, indique son dossier.

La GRC précise qu'elle ne met pas fin à toutes les enquêtes quand les agents prennent leur retraite. « Dans les cas les plus graves, on veut avoir dans nos dossiers l'issue des enquêtes, au cas où le membre déciderait de revenir quelques années plus tard ou s'il pose sa candidature dans un autre corps policier », indique Karyne Desjardins, directrice par intérim des normes professionnelles et des examens externes de la GRC.

Seulement le quart des policiers suspendus qui ont vu leur enquête aboutir, ont été congédiés ou ont reçu l'ordre de démissionner, une mesure disciplinaire prévue au code de déontologie. Enfin, la moitié des agents suspendus ont réintégré leur poste.

Une condamnation criminelle ne signifie pas automatiquement le congédiement du policier, dit d'ailleurs Joseph Hincke, cadre supérieur responsable de l'intégrité professionnelle. Il revient au comité d'arbitrage de décider si le geste commis empêche l'agent de remplir son rôle.

— Avec la collaboration de William Leclerc



396

policiers
de la GRC
suspendus
depuis 2000

89

pour faute de
nature sexuelle

69

pour problèmes
d'alcool
ou de drogue

69

pour voies
de fait et menaces

62

policiers sont
actuellement
suspendus

79

policiers sont partis
à la retraite durant leur
enquête disciplinaire

83

agents ont été
congédiés ou ont
démissionné

164

membres
de la GRC ont
réintégré leur poste

Source Gendarmerie royale du Canada

PHOTO TIM SMITH, LA PRESSE CANADIENNE

ACTUALITÉS

NOTRE VIDÉO > DES MILLIERS DE BILLETS SUR LA TOILE



Sur cyberpresse.ca/U2
Alors que les gens en provenance de l'extérieur de Montréal commencent à faire la file devant les grilles de l'hippodrome, près de 1800 annonces de billets à vendre sont affichés sur les sites de petites annonces sur l'internet. Notre reporter Tristan Péloquin fait le tour de la question. PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE



PHOTOS IVANOH DEMERS, LA PRESSE
Dans les commerces situés aux abords de l'hippodrome, on s'affaire pour accueillir une manne inespérée. «Les touristes ne viennent jamais par ici. Ce sera tout un challenge», dit le propriétaire du restaurant Dunn's, Sharif Mohammed.

Circulation fortement perturbée les 8 et 9 juillet Concerts U2 à l'Hippodrome

Au cours de la journée, il sera possible de circuler comme à la normale.

Nous prévoyons cependant que la circulation sera plus difficile en raison du grand nombre de véhicules convergeant dans le secteur, ce qui pourrait entraîner des fermetures de rue par intermittence et la fermeture complète de certaines rues à partir de 20 h.

AUTOROUTE 15

Fermeture complète des sorties Jean-Talon de l'autoroute 15 (Décarie), dans les deux directions, dès 11h, les 8 et 9 juillet.

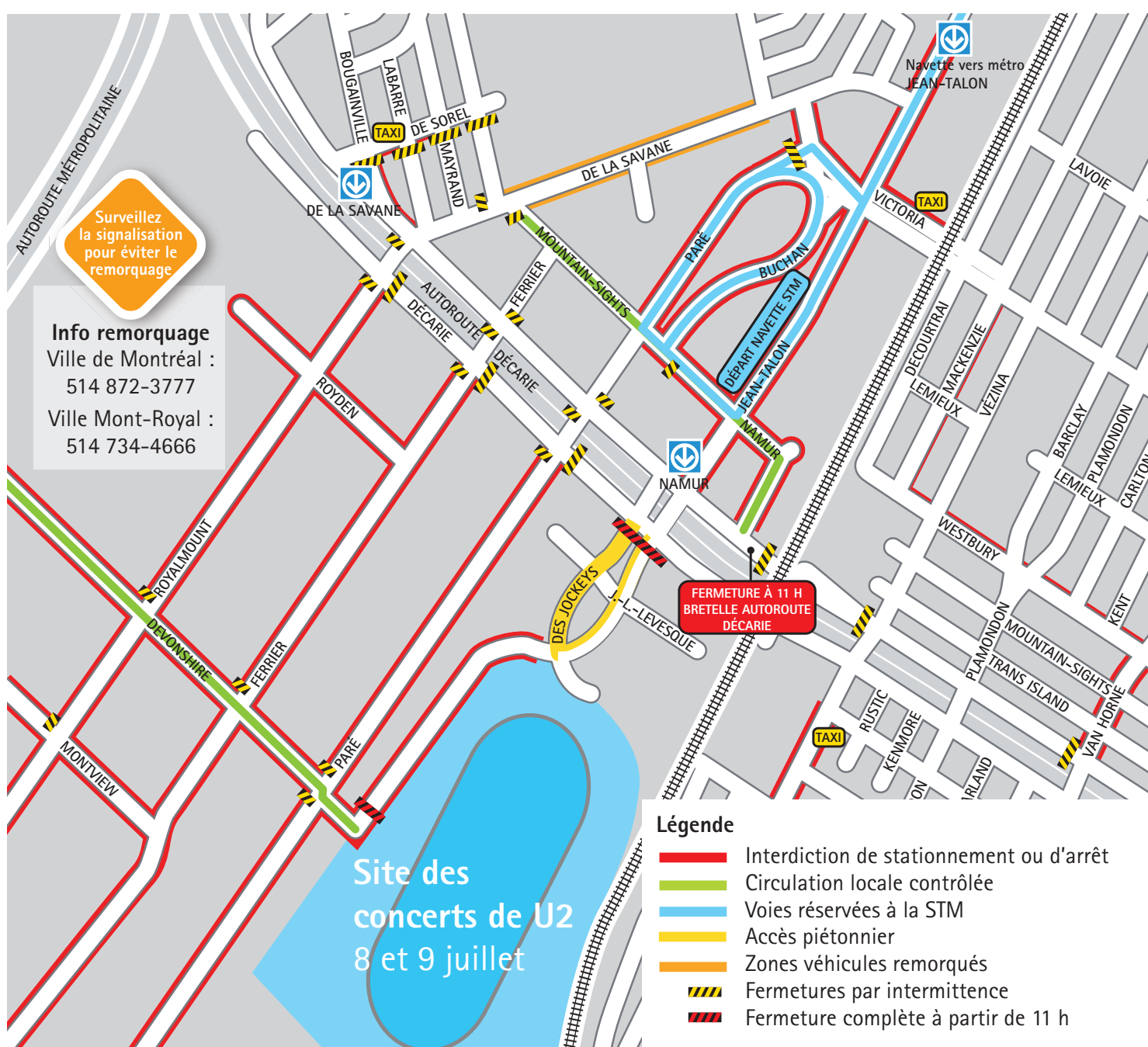
STATIONNEMENT

Les stationnements du Smart Centre (remorquage) et du Walmart seront fermés à partir de 11 h.

Les stationnements et arrêts sont interdits à proximité du site de l'Hippodrome du vendredi 8 juillet à 7 h jusqu'au dimanche 10 juillet 7 h.

POUR EN SAVOIR PLUS

Fermetures de rues : 311 ou ville.montreal.qc.ca/U2
Transport en commun : STM.info/info/U2



« Vente de feu » sur le web

TRISTAN PÉLOQUIN

Les spéculateurs le savent et les scalpers comptent là-dessus: plus la date d'un spectacle approche, plus les prix s'emballent. Mais quand le spectacle arrive avec un an de retard, plus rien ne tient.

Sur les sites de petites annonces et sur les réseaux sociaux, des milliers de personnes tentent depuis déjà quelques jours de vendre des billets pour U2, qu'ils ont pourtant chèrement acquis l'année dernière.

Sur le site de petites annonces Kijiji, on trouvait hier plus de 1800 annonces pour des billets à vendre. Sur LesPac, on en comptait 572. C'est sans compter les milliers d'autres vendeurs qui s'activaient sur Facebook et Twitter. Souvent en vain.

La Presse a joint une vingtaine de ces vendeurs hier. L'un d'eux, qui avait une paire de billets «fan club» d'une valeur de 560\$, était prêt les laisser aller pour 450\$. Un rabais de 110\$.

«C'est écœurant! C'est malade! Il y a plein, plein, plein de billets à vendre, a reconnu François, un «particulier» qui tente d'écouler ses billets sur Kijiji. Moi, j'ai acheté mes billets en octobre 2009, et là, samedi j'ai un empêchement. Je n'avais pas prévu ça à l'époque. En plus, ça va être le bordel là-bas. Il y a une seule sortie de métro pour accéder au site, aucun stationnement, et ils attendent 80 000 personnes. Il paraît que ça va prendre trois heures juste pour sortir du show. C'est un peu ça qui a ralenti mes ardeurs.»

Sur Twitter, mercredi soir, les vendeurs arrivaient à se débarrasser de leurs billets dans un délai de 15 à 20 minutes en moyenne, avance Bruno Guglielminetti, directeur des communications numériques au cabinet National et grand observateur des médias sociaux. «Les gens se rendent compte que leurs vacances ou d'autres activités connexes les empêchent d'aller voir le spectacle, analyset-il. Et dans ce cas-ci, il y a tellement de billets sur le marché que les gens vont inévitablement commencer à les solder.»

Selon M. Guglielminetti, les réseaux sociaux sont une bonne solution pour trouver preneur, puisqu'ils rejoignent un grand nombre de personnes, gratuitement. «Mais idéalement, il faut essayer de faire une transaction avec quelqu'un qu'on connaît. Parce que si on ne sait pas à qui on parle, il faut tenir pour acquis que c'est peut-être un fraudeur. Mais ça, il n'y a rien de nouveau là-dedans; les scalpers, autrefois, se servaient des petites annonces pour vendre de faux billets.»



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

La « communauté U2 » réunie. Ses fans se sont identifiés et inventoriés pour mieux se relayer d'ici l'ouverture des grilles vendredi soir prochain. Plusieurs d'entre elles ont déjà vu plusieurs fois le 360° Tour de U2.

U2 À MONTRÉAL

La démesure pour les Irlandais

ANABELLE NICOU

« Historique. » L'adjectif émaille les conversations sur les concerts que le groupe U2 donnera demain et samedi à Montréal. La bande à Bono s'arrête à Montréal avec sa tournée 360°, le plus grand spectacle rock du monde. La Ville a taillé des aménagements sur mesure pour la démesure de ces deux concerts, qui attireront en tout 160 000 spectateurs à l'Hippodrome, du jamais vu.

« On est en train de bâtir la ville de U2. » Ainsi Jacques Aubé, vice-président et directeur général du promoteur evenko, résume-t-il la titanique commande à laquelle son équipe a répondu pour amener U2 à Montréal. Près de l'Hippodrome, au coin des rues Jean-Talon et Décarie, l'effervescence est déjà palpable, deux jours avant le premier spectacle.

Le toit de la station de métro Namur est coiffé d'une sphère blanche portant l'inscription « U2 Montréal ». Non loin de là, l'imposante et désormais célèbre structure d'acier qui surplombe la scène (« The Claw ») domine l'horizon.

Une file à l'horizon

Près des grilles qui ceinturent le terrain, quelques jeunes femmes patientaient, tranquillement installées dans des chaises pliantes, hier après-midi. Incroyable mais vrai, les files d'attente pour entrer dans l'enceinte ont déjà commencé.

« Je suis la première! », explique fièrement Anna Wallace, jeune Californienne qui a inscrit le chiffre 1 sur le dos de sa main. Une vingtaine de personnes lui succèdent déjà sur une liste qu'elle gère elle-même

« Dès 7 h vendredi matin, 300 personnes attendront devant les grilles. C'est sûr que personne ne laissera quelqu'un dépasser tout le monde. On se connaît, et on sait qui attend depuis combien de temps. »

La ville est U2

Depuis près de trois ans, la Ville de Montréal, la STM, la police et Urgences-santé collaborent étroitement pour encadrer la marée humaine qui s'apprête à envahir un quartier peu habitué à ce genre de mani-

tivals et événements à la Ville de Montréal. Un spectacle rock nécessite habituellement 50 camions pour son matériel. Là, on en a 200. Le dispositif scénique est immense et donne une expérience incomparable. »

La STM fournira près de 200 autobus qui circuleront sur des lignes créées pour l'occasion. La police a mis au point un plan de circulation pour les piétons. « Notre plan a été fait pour assurer la sécurité des piétons, et non la circulation automobile. Les automobilistes vont devoir s'armer de patience, et on ne conseille pas aux gens de prendre leur voiture », dit sans détour Sylvain Lemay, inspecteur-chef à la division de la planification opérationnelle du SPVM.

La Ville dépensera environ 1 million de dollars pour la sécurité, le transport et la signalisation. Une somme modeste, croit M. Bissonnette, compte tenu des retombées de 3 à 4 millions que récoltera la Ville. Près de 20 000 personnes viennent de l'extérieur de la province pour chaque concert.

Jacques Aubé voit quant à lui encore plus grand : il estime les retombées à 30 millions de dollars en tout pour

« Notre plan a été fait pour assurer la sécurité des piétons, et non la circulation automobile. Les automobilistes vont devoir s'armer de patience, et on ne conseille pas aux gens de prendre leur voiture. »

— Sylvain Lemay, inspecteur-chef au SPVM

pour les deux soirs. L'ordre établi est toujours respecté.

« La communauté U2 est énorme, et les gens savent qu'il faut arriver tôt pour avoir sa place », dit celle qui verra les Irlandais pour la troisième fois ce mois-ci. L'entraide est de mise entre les fans et les agents de sécurité, souligne Anna Wallace.

festation. Le Centre Bell ou le Stade olympique accueillent habituellement les concerts à grand déploiement, mais aucun des deux amphithéâtres n'est assez vaste pour contenir les concerts du 360° Tour.

« Là, on est dans une autre échelle, dit Daniel Bissonnette, directeur associé cinéma, fes-

la municipalité et les gouvernements provincial et fédéral. « À ce niveau-là, tout le monde travaille ensemble », dit-il.

Du smoked meat pour tous

Près de la station de métro Namur, le restaurant Dunn's, ouvert 24h sur 24, se prépare à de bonnes affaires. Le sous-sol a été rempli de victuailles, et un camion réfrigéré passera le week-end garé à l'arrière du restaurant. Le personnel des franchises Dunn's de Montréal sera appelé en renfort. « Nous sommes prêts pour le 360° Tour », dit le responsable de cette succursale, Sharif Mohammed. Le week-end promet d'être historique: « Ici, on n'a jamais de touristes. C'est tout un challenge. »

Un pouvoir de guérison

Ce gigantisme n'effraie toutefois pas les plus fidèles admirateurs du groupe, dont certains suivent U2 sur tous les continents depuis le début de leur tournée.

C'est le cas de Jana Videira, du Brésil, qui a vu le groupe aux quatre coins du monde. « Je travaille avec des enfants victimes de la guerre en Afrique, et j'ai parfois besoin d'une pause. C'est facile pour moi de voyager, alors je n'hésite pas. La musique de U2 a sur moi un pouvoir de guérison. Je suis chrétienne, et ses paroles me réconfortent », explique celle qui a commencé à faire la queue devant les grilles de l'Hippodrome trois jours avant l'ouverture des portes.

SOLDES ACTUELS

LES ESSENTIELS MASCULINS SIGNÉS LE 31 VOS FAVORIS CONFORT EN PUR COTON PEIGNÉ À 25% DE RABAIS OFFERTS EN EMBALLAGES PRATIQUES ET ÉCONOMIQUES



Le duo tee-shirts encolure V
Blanc. P.m.g.tg. Style 5220.

Le duo tee-shirts encolure ronde
Blanc. P.m.g.tg. Style 5020.

Le duo caleçons boxer
Emballage de 2 noirs ou 2 blancs.
P.m.g.tg. Style 1020.

Le trio caleçons taille basse
Emballage de 3 noirs ou 3 blancs.
P.m.g.tg. Style 2030.



achats EN LIGNE
simons.ca

ACTUALITÉS

PONT MERCIER

Les travaux avancent au ralenti

BRUNO BISSON

Les travaux de réhabilitation du pont Mercier avancent lentement. Trois semaines après la fermeture forcée de deux des quatre voies du pont, une seule des dix plaques de gousset endommagées a été remplacée.

Malgré ces progrès modestes, le ministre des Transports du Québec (MTQ), Sam Hamad, a indiqué hier que l'objectif de son Ministère n'a pas changé: on prévoit toujours rouvrir la structure amont du pont Mercier pour la rentrée. Mais les nouvelles plaques de gousset, qui doivent être usinées sur mesure à un coût «minimum» de 100 000 \$ pièce, devront d'abord toutes être installées.

D'autres plaques à réparer

Selon un porte-parole du Ministère, Mario St-Pierre, d'autres plaques de gousset devront aussi être réparées à moyen terme. M. St-Pierre n'a pu préciser, hier, si ces travaux devront aussi être réalisés avant la réouverture du pont.

Les plaques de gousset sont de grosses pièces d'acier, reconnaissables à la multitude de rivets qui recouvrent leur surface et au fait qu'elles sont toujours installées à un endroit où convergent plusieurs poutres ou éléments de support, dans une structure d'acier. Le



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Selon un porte-parole de Transports Québec, d'autres plaques de gousset devront être réparées à moyen terme.

soir du 14 juin, après avoir pris connaissance de résultats d'analyses qui confirmaient la faiblesse d'une dizaine de goussets rongés par la corrosion, le ministère des Transports du Québec a ordonné la fermeture immédiate de la structure amont du pont, ce qui a provoqué un véritable chaos.

En colère, les maires de l'ensemble de la région métropo-

litaine ont réclamé la création d'un comité d'urgence pour remettre de l'ordre dans la circulation et pour mieux coordonner les mises en chantier des villes avec celles du MTQ.

Après avoir annoncé la formation d'un comité de coordination dirigé par des élus, le ministre Hamad a annoncé hier la composition du comité technique qui travaillera à des

mesures concrètes pour améliorer la fluidité de la circulation. Le MTQ y affectera à temps plein cinq ingénieurs spécialisés en circulation et en transports. Ils travailleront avec les spécialistes des municipalités et les gestionnaires des sociétés de transports en commun.

Le comité devra préparer des mesures à mettre en place pour la rentrée. Cette période de l'an-

née est traditionnellement l'une de celles où la circulation métropolitaine est la plus dense.

M. Hamad a souligné que ce comité est déjà à l'œuvre, notamment pour améliorer la signalisation des voies de contournement des travaux. Des spécialistes se rendront près de chaque chantier afin d'étudier le comportement des automobilistes et de proposer des modifications à la signalisation afin de leur rendre la vie plus facile.

Coordination

Le Ministère et les municipalités essaieront aussi de coordonner leurs chantiers respectifs afin de ne pas multiplier les entraves à la circulation dans le même secteur.

«Aujourd'hui, par exemple, a dit le ministre, la Ville de Montréal nous a fourni un plan complet des travaux qu'elle prévoit, et qui vont être coordonnés avec les travaux prévus par le Ministère ou par les autres municipalités.»

Des projets de voies réservées aux autobus sont aussi à l'étude, a ajouté M. Hamad. L'ajout de dépôts supplémentaires au train de banlieue Delson-Candiac, après la fermeture du pont Mercier, en juin dernier, a permis d'augmenter de 30 % la fréquentation de cette ligne, a souligné le ministre.

Poursuite contre Sophie Durocher et ses employeurs

LA PRESSE CANADIENNE

La journaliste Sophie Durocher, du *Journal de Montréal*, est accusée d'avoir tenu des propos diffamatoires et mensongers à l'endroit de Gesca, qui a déposé une poursuite en Cour supérieure le 30 juin.

L'entreprise médiatique réclame le versement d'une somme de 75 000 \$ pour dommages moraux découlant de l'atteinte à la réputation. Gesca demande également des excuses publiques et une rétractation officielle des propos litigieux.

La requête déposée par Gesca vise également Sun Media et Canoë - filiale de Quebecor -, qui ont aussi diffusé les propos de Sophie Durocher.

Dans sa chronique du 17 juin, intitulée «Les copains d'abord», M^{me} Durocher écrivait que Gesca, par l'intermédiaire de représentants de Radio-Canada, avait tenté de soutirer du consortium des télédiffuseurs le privilège pour le site web Cyberpresse.ca de diffuser gratuitement le débat des chefs qui s'est tenu lors des dernières élections fédérales.

Une allégation «fausse, trompeuse et injurieuse», une «atteinte à la réputation», soutient Gesca, qui est propriétaire du site web en cause et de sept quotidiens, dont *La Presse*.

Le président du consortium des télédiffuseurs, Troy Reeb, a également nié ces accusations. L'organisme qu'il dirige, composé des plus importants réseaux de télévision du Canada, est responsable de la diffusion des débats électoraux.

La requête indique que dans un courriel envoyé au *Journal de Montréal*, qui a publié la chronique de M^{me} Durocher, M. Reeb a signalé qu'«aucun représentant de Radio-Canada n'a jamais cherché à obtenir l'accès à la transmission des débats ou à offrir quelque autre traitement de faveur à Cyberpresse ou à quelque autre média».

Le 20 juin, Gesca avait envoyé une mise en demeure sommant la présidente et éditrice du *Journal de Montréal*, la secrétaire de Canoë et la journaliste de se rétracter entièrement, «avec excuses». La réponse, sous forme de refus, a été acheminée par les avocats de Sophie Durocher le 27 juin. «Nous avons l'intention de contester vigoureusement cette poursuite et de faire valoir nos arguments devant la Cour supérieure», a indiqué le vice-président aux Affaires corporatives et institutionnelles de Quebecor, Serge Sasseville.



PROFITEZ DE CHAQUE MINUTE DE L'ÉTÉ.

Avec une minuterie pour système de filtration de piscine, vous évitez les arrêts et les démarrages manuels de votre pompe. Ainsi, en ne faisant fonctionner votre pompe que pendant la journée, vous pourriez économiser plus de 85 \$ par été sur vos coûts d'électricité, sans compromettre la qualité de l'eau. Une façon simple et économique de profiter de l'été.

www.hydroquebec.com/residentiel/minuterie



 Hydro Québec

Quel sort attend Guy Turcotte ?

CATHERINE HANDFIELD

Guy Turcotte, déclaré criminellement non responsable du meurtre de ses deux enfants, sera-t-il libéré sous peu ou restera-t-il plusieurs années dans un hôpital psychiatrique ?

Cette question était sur bien des lèvres, hier, au lendemain du verdict rendu à l'égard de l'ex-cardiologue.

La réponse est bien difficile à prévoir, car Guy Turcotte est un cas à part, selon Gilles Chamberland, psychiatre à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. «Ce n'est pas un précédent, mais presque», souligne-t-il.

Contrairement à la majorité des gens jugés criminellement non responsables, Guy Turcotte ne souffre pas d'une maladie psychiatrique lourde (schizophrénie, délire, hallucinations, etc.). Dans sa défense, il a soutenu que son jugement était faussé par un trouble d'adaptation avec anxiété et humeur dépressive.

Le fait que sa dangerosité ne soit pas liée à une maladie peut être une arme à double tranchant, selon le D^r Chamberland. Les psychiatres devront cerner les éléments de sa personnalité et les circonstances qui l'ont poussé à commettre les meurtres. «Comme il n'a pas de maladie lourde, on ne sait pas exactement ce qui l'a rendu dangereux, explique le D^r Chamberland. Il faut être d'autant plus prudent pour évaluer toutes les situations possibles.»

La décision de le libérer revient à la Commission d'examen des troubles mentaux, un tribunal administratif. La Commission se base sur un seul critère: la sécurité du public. «S'il ne représente pas de danger, elle est obligée de le libérer», résume Gilles Chamberland.

Selon lui, il serait «très étonnant» que Guy Turcotte soit libéré dès sa première comparution devant la Commission, qui a de 45 à 90 jours pour se



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

À l'issue du procès, Guy Turcotte a été transporté dans ce fourgon cellulaire. Il devrait maintenant être détenu à l'Institut Philippe-Pinel, un hôpital psychiatrique où les séjours de traitement durent en moyenne 410 jours.

prononcer. Les patients doivent généralement passer par quatre étapes: la détention stricte, la détention avec modalités de sortie, la libération avec conditions et la libération sans condition.

«La seule différence, c'est que plus les patients vont bien, plus les étapes sont brèves», explique le D^r Chamberland. La Commission réévalue le dossier chaque année, ou plus souvent si l'équipe traitante en fait la demande.

À l'Institut Philippe-Pinel, les séjours de traitement durent en moyenne 410 jours. L'établissement ne divulgue aucune statistique sur les patients reconnus non responsables d'un meurtre.

Il semble toutefois y avoir des disparités entre les cas, selon une recherche dans les jugements de la

Commission d'examen des troubles mentaux.

Par exemple, une femme qui a été reconnue non responsable du meurtre de sa fille de 3 ans en septembre 2003 a été libérée sous conditions en octobre 2004. La femme, qui était dans un état dépressif majeur au moment des faits, a obtenu sa libération totale en mai 2005.

Une autre mère qui a tué sa fille de 7 ans en 2000 a été détenue en institution jusqu'en mars 2003. En 2009, elle était toujours soumise à des conditions. La femme, qui souffre d'un trouble schizo-affectif, doit notamment suivre un traitement et habiter un endroit connu.

À lire sur Cyberpresse: La vie à l'Institut Philippe-Pinel

Appel à manifester sur Facebook

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le verdict dans le procès du cardiologue Guy Turcotte a enflammé les réseaux sociaux où un appel à manifester a fait surface, hier. Un rassemblement est prévu le samedi 6 août devant le palais de justice de Montréal.

Depuis mardi, près de 13 000 internautes ont adhéré au groupe «Contre le verdict du procès de Guy Turcotte» sur le site Facebook, l'une des nombreuses pages sur le sujet à avoir fait son apparition. Les auteurs de la page affirment que le cardiologue a

été acquitté du meurtre de ses deux enfants, mais celui-ci a plutôt été déclaré criminellement non responsable.

Les organisateurs de la manifestation du 6 août expliquent avoir choisi Montréal plutôt que Saint-Jérôme, où le procès a eu lieu, pour attirer davantage de gens et obtenir une meilleure couverture médiatique. Ceux-ci préviennent qu'ils veulent un rassemblement pacifique afin de montrer le «mécontentement vis-à-vis du système judiciaire québécois». Près de 400 personnes ont dit jusqu'à présent vouloir s'y présenter.

Les ex-collègues du cardiologue divisés

DAPHNÉ CAMERON

«Le jury a rendu un verdict de son mieux. Ils étaient 11, le procès a duré trois mois, ils ont été là de A à Z et ils ont fait le travail qu'ils avaient à faire.»

«Non, je ne suis pas d'accord. Comment peut-on tuer ses deux enfants et ne pas être puni pour son geste? Ça n'a pas de sens.»

Le jury qui a déclaré Guy Turcotte criminellement non responsable du meurtre de ses deux enfants a-t-il rendu une décision trop clémente? Le temps d'une pause café, Pierre

Forget et Daniel Lachance incarnent un débat qui fait rage dans bien des chaumières du Québec depuis mardi soir.

Sauf que les deux hommes sont employés de cuisine à l'hôpital de Saint-Jérôme, où travaillait Guy Turcotte comme cardiologue, et où il a été transporté après avoir tenté de se suicider en ingurgitant du lave-glace. Le sujet est particulièrement délicat entre les murs de l'hôpital, si l'on se fie aux nombreux refus auxquels *La Presse* s'est heurtée, hier, quand elle a demandé des commentaires.

Réfugiés sous un petit toit pour se protéger de la pluie, les deux employés sont parmi les rares qui ont accepté de discuter ouvertement du dénouement de l'affaire Turcotte.

«On parle d'un homme qui va aller à Pinel et qui risque d'en sortir dans 45 jours. Ça n'a pas de sens», dit Daniel Lachance.

«Mais il fallait qu'il soit dérangé pour commettre ce geste-là. Personne ne fait cela à ses deux enfants. Lui, il est jugé sur le fait du moment. Ils l'ont déclaré malade dans la tête à ce

moment-là, et c'est tout», riposte Pierre Forget.

Sandra, employée du bloc opératoire, avait déjà croisé Guy Turcotte dans le cadre de son travail. Il était également le médecin de son conjoint.

«C'est sûr que ce n'est pas la même personne aujourd'hui que celle que l'on côtoyait, dit-elle. Personnellement, je ne suis pas d'accord avec la décision. Ici, les gens le prennent mal. Quand il y a des enfants en jeu, c'est toujours comme ça.»

«Dès que le verdict est tombé, tout le monde s'est mis à en

parler. Il y en a qui trouvent que c'est épouvantable et qu'il devrait aller en prison, et d'autres qui sont d'avis qu'il a besoin de soins psychologiques», a ajouté une infirmière externe, Amélie Fleury Larocque. «Les opinions sont très partagées.»

Selon sa collègue Hélène Casavant, également infirmière externe, la société a peut-être tendance à juger les gens trop facilement, sous le coup de l'émotion. «On voit le meurtre de deux enfants et on se dit que c'est inacceptable, mais nous n'avons pas devant nous toute la preuve faite en cour. De toute façon, le verdict est tombé et je crois qu'il est temps de s'incliner. Il faut se fier aux 11 jurés qui ont fait leur travail.»

FAITES DEUX FOIS LE TOUR DE LA TERRE L'ESPRIT TRANQUILLE.

BMW entretient gratuitement votre véhicule pendant 80 000 km, soit deux fois le tour de la Terre. Ou 4 ans. Personne d'autre que les concessionnaires BMW du Grand Montréal ne vous en offre autant.

Le BMW 328i xDrive 2011 Édition Classique

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
	40 065 \$**	465 \$* 3 603 \$ MONTANT DU À LA LIVRAISON	2,5 % JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km†

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talton Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwestisland.com

Modèle européen monté. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ** Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 065 \$, ce qui inclut le PDSF (41 550 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$) et les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. * Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive Édition Classique 2011 en stock. ** Offre à la location : 41 550 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,5 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 465 \$. Un montant de 3 603 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 867 \$. L'obligation locative totale est de 24 951,48 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 août 2011. † Les véhicules BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails.

ACTUALITÉS

Le SPVM aura plus de pistolets Taser

GABRIEL BÉLAND

Un mois après la mort par balle de Mario Hamel et de Patrick Limoges, la police de Montréal a obtenu le droit d'augmenter sa réserve de pistolets électriques Taser. Le Service de police de Montréal (SPVM) va bientôt en acquérir 15 nouveaux, portant leur nombre à 57 dans la métropole.

Pour la première fois, quatre postes de quartier triés sur le volet vont recevoir un Taser. La mesure aura aussi pour effet d'augmenter le nombre de ces appareils utilisés quotidiennement en patrouille.

« Ça nous apparaissait tout à fait raisonnable. Au fond, le SPVM demande plus de flexibilité et une quinzaine d'armes nous semble correct », a expliqué hier le président de la Commission de la sécurité publique à la Ville, Claude Trudel.

Depuis l'année dernière, la Commission doit approuver tout achat de Taser par le SPVM. Il s'agit d'une des recommandations contenues dans un rapport de 2010 visant à mieux baliser l'emploi du pistolet électrique à Montréal. La petite arme intermédiaire était tombée en disgrâce en 2007 après



La mort de Patrick Limoges et de Mario Hamel lors d'une opération policière, le 7 juin dernier (notre photo), a eu « une certaine influence » sur la décision d'acheter de nouveaux pistolets électriques, selon Claude Trudel, président de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal.

semble connaître un regain de popularité. Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, avait dit quelques jours après leur mort que la ville pourrait en compter davan-

même le conseiller Réal Ménard, qui siège à la Commission, a donné son appui à la demande des policiers. Son parti, Vision Montréal, exigeait pourtant

qui s'assure que le Taser ne devienne pas une arme de patrouille.

La mesure a reçu un accueil mitigé à la Fraternité des policiers de Montréal. Son président, Yves Francoeur, estime que l'augmentation du nombre de Taser ne doit pas être perçue comme un désaveu du travail des policiers impliqués dans la fusillade du 7 juin.

« Où j'ai un petit peu de misère, c'est qu'on dirait que le Taser est à la mode présentement, alors qu'il y a deux ans on voulait le retirer aux policiers, jugeant que c'était possiblement dangereux », a dit Yves Francoeur.

Il estime que le Taser ne doit pas être considéré comme une panacée. « Je demeure convaincu que

lorsqu'un individu a un couteau, qu'il représente une menace pour la vie des policiers ou des citoyens, alors l'arme appropriée demeure l'arme à feu. »

Le SPVM va déployer les nouveaux pistolets électriques dès le début 2012. Avec 57 Taser en leur possession, les policiers montréalais resteront parmi les moins bien lotis en Amérique du Nord. Les policiers de Toronto, par exemple, peuvent compter sur 700 de ces pistolets.

Selon Claude Trudel, cette grande disparité est davantage un atout qu'un handicap. « On est très, très loin de ce qui se fait ailleurs. Aux États-Unis, dans certaines villes, c'est une arme employée presque quotidiennement et les policiers l'ont tout le temps en leur possession, a-t-il expliqué. Nous, on est très loin de ça et je ne pense pas qu'on y arrive un jour. Je ne pense pas que ce soit souhaitable non plus. »

Entre janvier 2008 et mars 2010, les policiers du SPVM ont utilisé le Taser contre 32 personnes. Le Service de police estime que le pistolet électrique a permis d'éviter le recours à l'arme à feu dans six de ces cas.

PISTOLETS TASER AU CANADA

Combien de pistolets Taser possèdent les services policiers de grandes villes canadiennes?

Montréal	42 (bientôt 57)
Toronto	700
Vancouver	200
Calgary	468
Ottawa	150
Halifax	25

Source : Taser International

« Je demeure convaincu que lorsqu'un individu a un couteau, qu'il représente une menace pour la vie des policiers ou des citoyens, alors l'arme appropriée demeure l'arme à feu. » — Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers de Montréal

la mort, à l'aéroport de Vancouver, d'un ressortissant polonais lors d'une intervention au Taser.

Mais depuis la fin tragique de Mario Hamel et de Patrick Limoges au centre-ville de Montréal, le Taser

tage. Rappelons que le 7 juin, Hamel et Limoges ont été abattus par des policiers montréalais.

Claude Trudel admet que « ces événements ont eu une certaine influence sur les membres de la Commission ».

il y a un an un moratoire sur l'utilisation du Taser.

« On pense que compte tenu des événements récents, le plan qui vient d'être approuvé est raisonnable, a dit M. Ménard hier. On parle d'une petite augmentation,

679 \$

599 \$

1499 \$

mariette clermont

marietteclermont.com

BIXI craint pour son image de marque

Un sondage envoyé aux 40 000 membres demande si « les journalistes s'acharment sur BIXI »

GABRIEL BÉLAND

Quelques semaines après la sortie d'un rapport accablant sur BIXI, sa société mère s'inquiète de la mauvaise presse dont elle pourrait faire l'objet. Elle cherche maintenant à savoir auprès de ses 40 000 membres si son image de marque a été mise à mal.

La Société de vélo en libre-service (SVLS) a récemment transmis à ses membres un sondage d'une quarantaine de questions. Plusieurs d'entre elles, courantes dans ce genre d'exercice, cherchent à connaître le degré de satisfaction des utilisateurs, à savoir s'ils recommanderaient le service à des amis...

D'autres questions sont toutefois plus actuelles: est-ce que les journalistes s'acharment sur BIXI? Depuis deux mois, BIXI a-t-il une image négative? Est-ce que la Ville de Montréal devrait davantage défendre BIXI dans les médias?

Manifestement, la SVLS cherche à savoir si ses récents problèmes financiers ainsi que le rapport du vérificateur général Jacques Bergeron ont entamé l'enthousiasme de ses membres. « Avec les mauvaises nouvelles qu'on a eues, je veux évaluer comment ça nous touche, pour être capable de refaire mon plan de communication et repartir sur un bon pied », a expliqué hier le porte-parole de la SVLS, Michel Philibert.



La Société de vélo en libre-service cherche à savoir si ses récents problèmes financiers ainsi que le rapport du vérificateur général Jacques Bergeron ont entamé l'enthousiasme de ses membres utilisateurs de BIXI.

« Comme dans n'importe quelle entreprise, lorsqu'on traverse une période de turbulences, il faut voir l'état des

travaux des médias, je veux juste savoir comment les gens perçoivent ces nouvelles-là », dit-il.

semblé agacé par les questions de *La Presse* sur le sondage. « Câline, on est vraiment *checkés* », a-t-il lâché

« LOL, BIXI fait passer un sondage qui laisse entendre que ses problèmes sont plus liés à une mauvaise presse qu'à une gestion pitoyable de ses activités. » — Un internaute

troupe, dit-il. Et s'il y a des perceptions erronées, il faut essayer de les corriger.»

Certaines questions laissent entendre que les médias

travail des médias, je veux juste savoir comment les gens perçoivent ces nouvelles-là », dit-il.

M. Philibert a toutefois

lorsqu'on a abordé ce sujet. Il a déploré que « la moindre petite chose » que fait BIXI soit rapportée dans les médias et a insisté pour dire

que ce type de sondage « est normal comme activité ».

Des membres agacés

Le sondage survient après des mois difficiles pour BIXI. Rappelons que le système de 5000 vélos en libre-service a dû être sauvé in extremis grâce à des deniers publics. Alors que cette entente faisait l'objet de négociations, *La Presse* a révélé que la SVLS envisageait de cesser ses activités. La Ville a finalement approuvé un plan de sauvetage de 108 millions.

Puis, le vérificateur général de Montréal a publié un rapport très dur il y a trois semaines. Jacques Bergeron conclut que la naissance de BIXI s'est faite au détriment de plusieurs « règles élémentaires de gestion », à l'aide d'une comptabilité « discutable » et dans un manque de transparence.

Certains utilisateurs des vélos en libre-service ont vivement critiqué le sondage, notamment sur la page Facebook de BIXI. « LOL, BIXI fait passer un sondage qui laisse entendre que ses problèmes sont plus liés à une mauvaise presse qu'à une gestion pitoyable de ses activités », se moque un internaute.

« Ce sondage n'est qu'une propagande de la Société de vélo en libre-service, écrit un autre, Alain Depocas. Je pensais enfin pouvoir signaler tous les problèmes que je rencontre quotidiennement (crevaisin, chaîne brisée, absence de vélo, etc.) mais, bien entendu, aucune question là-dessus! »

« MEILLEURES VILLES D'ÉTÉ »

Montréal troisième au palmarès *Lonely Planet*

KARIM BENESEAIEH

Suivre les palmarès qui évaluent Montréal, c'est faire un tour de montagnes russes. Après la gifle que lui a assénée *Monocle* en début de semaine, Montréal vient d'être hissé au troisième rang mondial des « meilleures villes d'été » par un autre magazine prestigieux, *Lonely Planet*.

La métropole québécoise n'est dépassée que par Barcelone et Sydney, deux poids lourds au chapitre du tourisme estival. Elle a été préférée à d'autres destinations de choix, notamment Londres, Berlin, New York et Amsterdam. Le palmarès a été établi à partir d'un sondage auprès des lecteurs et des abonnés aux comptes Facebook

et Twitter de *Lonely Planet*. Il a été publié le 22 juin dernier et signalé hier par un communiqué de Tourisme Montréal.

« Quelle belle reconnaissance de la part des voyageurs inter-

« Quelle belle reconnaissance de la part des voyageurs internationaux! Ce résultat reflète en quelque sorte les commentaires qu'on entend lorsqu'on voyage à l'étranger. » — Charles Lapointe, PDG de Tourisme Montréal.

nationaux! a commenté Charles Lapointe, PDG de Tourisme Montréal. Ce résultat reflète en quelque sorte les commentaires qu'on entend lorsqu'on voyage à l'étranger.»

Lonely Planet explique ses choix dans un court article humoristique où l'on insiste sur l'aspect pas du tout scientifique du palmarès. Que Barcelone et Sydney aient gagné étonne quelque peu

l'auteur, Andy Murdock, puisque ces deux destinations sont attrayantes à longueur d'année. Les deux seraient même plutôt à éviter l'été, à cause de la chaleur et de l'afflux de touristes. C'est

d'ailleurs la recommandation qu'en fait officiellement le guide de voyage *Lonely Planet*: à visiter plus tôt ou plus tard dans l'année.

Avec Montréal en troisième place, suivi de Londres et Chicago, « les électeurs commencent à parler de façon sensée », écrit M. Murdock. « Ces villes attendent pendant des mois que la morne froidure disparaisse, puis explosent en gerbes de joie qui durent pendant tous les mois d'été. Il a été dit que Londres est la plus belle ville au monde quand le soleil brille, surtout parce qu'il s'agit d'une nouveauté pour ses résidents. Après avoir enduré des mois de bruine grisâtre, cet argument devient plus convaincant. »

Selon Tourisme Montréal, il ne faudrait pas en conclure que la métropole québécoise ne s'anime qu'en été. Selon les statistiques divulguées hier, 32 % des 7,5 millions de touristes qu'accueille Montréal choisissent effectivement plus souvent l'été. Mais le printemps attire tout de même 25 % des visiteurs, l'automne 23 % et l'hiver, 20 %.

Le magazine britannique *Monocle* a causé une certaine commotion en début de semaine avec son palmarès des villes où il fait bon vivre, dans lequel Montréal est passé du 12^e au 24^e rang en cinq ans. On en attribue notamment la faute au manque d'intégrité de l'administration municipale et à la congestion routière.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT CERTIFIÉE.

Les véhicules d'occasion Acura certifiés vous feront découvrir un monde de performance et de raffinement. Tout commence avec une rigoureuse inspection en 125 points, une garantie du fabricant, une assistance routière et un choix exclusif de véhicules uniquement offerts chez votre concessionnaire Acura. Et cela se termine aussitôt, alors que vous partez derrière le volant d'un véhicule Acura de haute performance bien plus rapidement que vous ne le pensiez. Les véhicules d'occasion Acura certifiés. **Sélectionnés. Inspectés. Ajustés. Certifiés.**

Trouvez le vôtre sur acura.ca.



MONTEZ DANS UN VÉHICULE D'OCCASION ACURA CERTIFIÉ DÈS MAINTENANT

A PARTIR DE **2,9 %*** FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS



• GARANTIE 6 ANS/160 000 KM POUR L'ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR AVEC GARANTIE GLOBALE SUPPLÉMENTAIRE TRANSFÉRABLE OPTIONNELLE

• PRIVILÈGE D'ÉCHANGE AU CONSOMMATEUR DE 7 JOURS/1 000 KM

• INSPECTION EN 125 POINTS SPÉCIFIQUES DU FABRICANT

• OPTIONS DE FINANCEMENT PRÉFÉRENTIELLES DISPONIBLE PAR L'ENTRÉE DE SERVICES FINANCIERS HONDA

• CHOIX EXCLUSIF DE VÉHICULES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AVEC RAPPORT D'HISTORIQUE CARPROOF**

• ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/7 JOURS ** Pour plus de détails, visitez carproof.com.

*Offre de financement d'une durée limitée pour tous véhicules d'occasion Acura certifiés disponible par l'entremise de services financiers Honda, sur approbation de crédit. Offre disponible seulement jusqu'à 36 mois pour les MDX, TL et CSX véhicules d'occasion Acura certifiés (modèles 2006 à 2010). Exemple de financement basé sur un modèle Acura d'une valeur de 20 000 \$, à un taux de 2,9 % par année, qui équivaut à 580,74 \$ par mois pendant 36 mois. Le coût d'emprunt est de 906,64 \$ pour un total des obligations de 20 906,64 \$. Taxes, permis, assurances et enregistrement en sus. Offre valide jusqu'au 31 juillet 2011. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez votre concessionnaire Acura ou acura.ca pour les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada.

ACTUALITÉS

Deux morts douteuses dans un CHSLD

Une enquête du coroner demandée

ARIANE LACOURSIERE

Depuis l'ouverture du CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, au moins deux patients sont morts dans des circonstances douteuses, selon l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR). Le regroupement a demandé hier au coroner en chef du Québec de recenser toutes les morts survenues depuis l'ouverture de cet établissement, construit en partenariat public-privé, afin de voir si le taux de mortalité y est supérieur à la moyenne.

«Un tel décompte pourrait révéler des lacunes dans la prestation de services, selon le président de l'AQDR, Louis Plamondon. Depuis l'ouverture du centre, en novembre, au moins deux, voire trois personnes sont mortes de façon obscure. Combien y en a-t-il d'autres?»

L'AQDR demande aussi au coroner d'enquêter sur les circonstances de la mort de William Roy Holgate, le 1^{er} décembre 2010, et de Monique Loiselle Lasnier, le 28 février dernier.

M. Plamondon n'a que très peu de détails sur ces cas, mais il semble que l'un des patients, qui souffrait de problèmes de déglutition, soit mort après s'être fait remettre un plateau de nourriture inadéquate. L'autre personne serait morte d'un fécérome mal diagnostiqué.



Le président de l'Association québécoise de défense des droits des retraités, Louis Plamondon, estime qu'un décompte des morts au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf pourrait révéler des lacunes dans les services.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le taux moyen de mortalité dans les CHSLD est de 25 % à 30 %, selon l'AQDR.

Un établissement dans la controverse

Depuis son ouverture, le CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, premier établissement de santé construit en PPP au

Québec, soulève de vives critiques. Plusieurs familles ont dénoncé le manque de personnel et les compétences insuffisantes de certains employés.

La mère de Pierrette Martel habite au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf. Le 21 juin, elle a souffert d'une violente indigestion et a été

transférée à l'hôpital le 29 juin. «L'intervention a été trop lente», estime M^{me} Martel, qui déplore surtout que le nombre de préposés soit insuffisant.

M. Plamondon martèle que tout aîné «a le droit de recevoir des soins dans un milieu sécuritaire». «Le ministre de la Santé a pris la décision de

construire ce centre en PPP. Si l'entente qui est signée est inacceptable, le ministre doit répondre de ses actes», dit-il.

La Coalition Montérégie sans PPP appuie la démarche de l'AQDR et souhaite «que le ministre prenne la pleine mesure de la gravité de la situation et de l'échec du mode PPP dans les soins dispensés aux aînés en perte d'autonomie».

Campagne anti-PPP?

Au cabinet du ministre de la Santé, Yves Bolduc, on souhaite laisser au coroner le temps de faire son travail. «Mais le ministre a fait une visite inopinée récemment au CHSLD. Il a constaté que les lieux étaient adéquats, que les ratios de personnel étaient respectés et que les soins semblaient de qualité», a dit l'attachée de presse du ministre Bolduc, Natasha Joncas Boudreau.

Le propriétaire du CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, Eddy Savoie, assure quant à lui que le taux de mortalité dans son établissement est normal. «Les personnes qui viennent ici demandent 3,44 heures de soins par jour et sont en fin de vie. Je vous assure que notre personnel est qualifié et que les gens sont bien soignés. Si nos morts étaient louches, les médecins les déclareraient au coroner», dit M. Savoie, qui se dit victime d'une campagne anti-PPP.

FAUBOURG CONTRECOEUR
L'enquête de l'UPAC élargie au milieu politique

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les enquêteurs de l'Unité permanente anticorruption ont élargi au milieu politique leur enquête sur le projet controversé du Faubourg Contrecoeur, dans l'est de Montréal, a rapporté Radio-Canada hier.

Le Faubourg Contrecoeur est un projet d'habitation situé dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui doit offrir

jours, avec une quinzaine d'employés ou d'ex-employés des firmes Dessau et Catania. Des rencontres ont eu lieu à la résidence personnelle de certaines de ces personnes.

Plusieurs irrégularités avaient été signalées dans cette vente à rabais, par la Société d'habitation de Montréal (SHDM), de terrains de la Ville de Montréal au promoteur du projet du Faubourg Contrecoeur, la firme Catania.

Les enquêteurs ont dans leur ligne de mire des collecteurs de fonds de certains partis municipaux à Montréal.

à terme 1850 logements et un milieu de vie répondant aux besoins spécifiques et diversifiés de gens de tous les âges.

Les enquêteurs ont dans leur ligne de mire des collecteurs de fonds de certains partis politiques municipaux à Montréal.

Ces développements font suite à plusieurs rencontres importantes, ces derniers

La firme Dessau avait aussi surestimé le coût de la décontamination, selon les vérificateurs.

Joint au téléphone, des porte-parole de la Ville, de Dessau et de Catania semblaient surpris de ces développements, selon Radio-Canada.

Aucune accusation n'a encore été déposée dans cette affaire.

JEUX OLYMPIQUES

Un autre obstacle pour Québec

SIMON BOIVIN
LE SOLEIL

Le choix de la ville sud-coréenne de Pyeongchang pour accueillir les Jeux d'hiver de 2018 vient mettre du plomb dans l'aile d'une candidature olympique de Québec pour 2022.

Réunis à Durban, en Afrique du Sud, les bonzes internationaux de l'olympisme ont offert hier un triomphe sans équivoque à Pyeongchang. La petite ville de quelque 47 000 habitants a récolté dès le premier tour 63 des 95 votes des membres du Comité international olympique (CIO).

En mai, le maire de Québec, Régis Labeaume, a soutenu que si Pyeongchang remportait la palme pour 2018, «c'est sûr que ça [les Jeux d'hiver suivants] s'en va en Europe après». Depuis quelques mois, il montre des signes de tiédeur quant à une candidature pour 2022. L'idée de dépenser de l'argent sans chance de réussite ne lui sourit guère. Au printemps, il a affirmé qu'il ne se lancerait pas dans l'aventure sans avoir l'impression d'avoir au moins 50 % des chances de gagner.

Dans sa livraison d'hier, *Le Soleil* a rapporté les propos de la conseillère Julie Lemieux, membre du comité exécutif de la Ville de Québec, selon qui Québec ne sera pas candidate en 2022.

Hier, l'attaché de presse de M. Labeaume, Paul-Christian Nolin, a indiqué que M^{me} Lemieux a exprimé une opinion personnelle qui n'engage qu'elle. Il assure qu'aucune décision n'a été prise quant à une éventuelle candidature.

Le bureau du maire n'était pas surpris par le choix de Pyeongchang. «On est allés à Londres et on avait vu les présentations», a noté M. Nolin.

Le maire ne fera pas de commentaires publics avant quelques jours. «On attendait cette décision-là et à partir de là, on va rencontrer nos partenaires et on prendra notre décision prochainement», a dit M. Nolin.

Pour sa part, le ministre Sam Hamad n'a pas beaucoup commenté les impacts du choix de la ville sud-coréenne. «Je vais attendre de voir ça avec le maire, a-t-il indiqué. Je comprends qu'il n'y a pas de décision de prise, mais il est important de rappeler que

c'est la ville qui doit déposer sa candidature.»

Le président d'Équipe Québec, Claude Rousseau, assure lui aussi que tout n'est pas joué. «La réflexion va reposer à 20 % sur le sport, et à 80 % sur la politique, a indiqué M. Rousseau. Ça, je n'ai aucun contrôle là-dessus.» Mais M. Rousseau assure que «jamais» un abandon définitif du rêve olympique pour Québec n'a été envisagé.

L'impact d'une candidature de Toronto

Des rumeurs veulent que la Ville de Toronto souhaite utiliser ses infrastructures bâties pour les Jeux panaméricains de 2015 afin de déposer une candidature aux Jeux olympiques d'été 2024. Le cas échéant, une importante décision devrait être prise par le Comité olympique canadien, présidé par Marcel Aubut. Le Canada pourrait difficilement soutenir deux candidatures pour des Jeux si rapprochés. Le choix de Toronto pourrait placer Québec sur la liste d'attente pour de longues années.

— Avec la collaboration de Stéphanie Martin

Un nouveau goût rafraîchissant

Léger et vif.
Pêche, agrumes et miel.

FRUITÉ ET DOUX

McWILLIAM'S
MOSCATO
AUSTRALIE DU SUD-EST

Offre spéciale valide
le 8 juillet seulement

5\$

de rabais à l'achat
de deux bouteilles
de Moscato Hanwood

Obtenez un coupon rabais de 3\$ dans les succursales SAQ participantes, qui s'ajoute au rabais de 1\$ par bouteille déjà en cours pour un total de 5\$.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter 1-800-615-5146.

**NOUVEAU
au Québec**

Titulaire de permis, agences de la SAQ, SAQ.com et commandes privées sont exclus. L'offre du coupon rabais de 3\$ est en vigueur le 8 juillet 2011 seulement et s'applique seulement sur le produit Moscato McWilliam's Hanwood (11462147), en plus du rabais de la circulaire. Le produit annoncé n'est pas offert dans toutes les succursales. Achat non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

© Société des alcools du Québec, Montréal, 2007, 2011

AMIANTE ET QUALITÉ DE L'AIR

Québec accusé d'être trop permissif

CHARLES CÔTÉ

Le gouvernement du Québec est trop permissif à l'égard de l'amiante dans son nouveau règlement sur la qualité de l'atmosphère, affirme Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution.

«Le Québec donne à l'amiante un traitement favorable alors que c'est une substance cancérigène connue», dit-il.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) s'en défend et affirme notamment que l'amiante ne pose pas problème dans l'air ambiant au Québec.

Selon M. Green, le Québec aurait dû ajouter l'amiante à la liste de 90 polluants désormais assujettis à une norme pour l'air ambiant. Cette liste vient d'être mise à jour dans le nouveau règlement sur la qualité de l'atmosphère, entré en vigueur

la semaine dernière après des années de gestation.

«C'est vrai que l'amiante n'est pas dans la liste des 90 polluants, mais c'est parce qu'on n'a pas d'indication qu'il y aurait un problème d'air ambiant, alors on juge suffisantes les normes d'émission»,

Dans ce cas, affirme le Ministère, c'est une norme particulière qui s'applique, soit deux fibres d'amiante au maximum par millilitre d'air, plutôt qu'une norme mesurée en grammes.

Mais, selon M. Green, il n'est pas certain que cette norme soit

pour la mine LAB Chrysotile de Black Lake. Naturellement, en milieu rural, on retrouve 0,00 001 fibre d'amiante par millilitre d'air, et 0,0001 en milieu urbain, selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

M. Green ajoute qu'une étude publiée l'automne dernier par l'INSPQ avait conclu que l'amiante dans l'air ambiant des maisons à Thetford Mines fait en sorte qu'«un impact sur la santé a pu survenir ou pourrait survenir». «Il serait indiqué de prendre de nouvelles mesures d'amiante dans l'air de Thetford Mines afin de surveiller l'exposition dans le temps, pour s'assurer qu'elle n'augmente pas», avait alors affirmé l'INSPQ.

M. Green ajoute que, depuis 2008, la Ville de Montréal fixe à 0,05 fibre par millilitre d'air la norme acceptable dans l'air ambiant. Ailleurs dans le monde, la norme varie de 0,001

à 0,05 fibre par millilitre d'air.

«Si Montréal le réglemente, c'est il y a un problème d'air ambiant, dit M. Green. S'il y a une entreprise de transformation d'amiante ailleurs qu'à Montréal, aucune norme ne s'applique. Il y a un aveuglement volontaire.»

Il ajoute que l'industrie de l'amiante profite d'une autre exception, cette fois au sujet des convoyeurs de résidus miniers, lesquels n'ont pas à être couverts.

«On juge qu'il n'y a pas d'émissions à ce point-là, dit M. Goulet. Il ne reste que de très, très faibles concentrations.»

Selon M. Green, cela reste à vérifier. L'INSPQ, en septembre dernier, avait désigné les halles (les tas de déchets miniers) comme «une des principales sources de pollution dans les maisons» et avait recommandé entre autres choses de les stabiliser et de les recouvrir.

Selon Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution, le Québec aurait dû ajouter l'amiante à la liste de 90 polluants désormais assujettis à une norme pour l'air ambiant.

affirme Michel Goulet, directeur des politiques de la qualité de l'atmosphère au MDDEP.

On constate aussi à la lecture du règlement que les installations de préparation du minerai d'amiante sont exclues de la norme d'émission qui s'applique aux autres minerais.

suffisante pour prévenir une pollution de l'air dangereuse.

Il note qu'un échantillonnage autour de deux mines d'amiante, à Black Lake et à Thetford Mines, révélé ce printemps par le *Globe & Mail*, a montré des concentrations de plus de 8 fibres par millilitre en 2005

INVASION DE RABAIS

— JUSQU'AU DIMANCHE 17 JUILLET —

<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 16,95\$ RABAIS DE 2,00\$ </div> <p>18,95\$ EXP Syrah, california États-Unis, vin rouge 750 ml Code SAQ : 00864801</p> <div style="background-color: red; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> AROMATIQUE ET CHARNU </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 15,50\$ RABAIS DE 2,00\$ </div> <p>17,50\$ SASYR Sangiovese/syrah, toscana i.g.t. Italie, vin rouge, 750 ml Code SAQ : 11072907</p> <div style="background-color: red; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> AROMATIQUE ET SOUPLE </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 12,65\$ RABAIS DE 2,00\$ </div> <p>14,65\$ DOMINGOS Douro d.o.c. Portugal, vin rouge 750 ml Code SAQ : 11372782</p> <div style="background-color: yellow; color: black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> FRUITÉ ET GÉNÉREUX </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 12,35\$ RABAIS DE 1,50\$ </div> <p>13,85\$ LANLANDE BELLEVUE Côtes-de-bordeaux a.o.c. France, vin rouge 750 ml Code SAQ : 00624304</p> <div style="background-color: yellow; color: black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> FRUITÉ ET GÉNÉREUX </div>
<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 13,45\$ RABAIS DE 1,50\$ </div> <p>14,95\$ WOODBRIDGE Cabernet-sauvignon, california États-Unis, vin rouge 750 ml Code SAQ : 00048611</p> <div style="background-color: red; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> AROMATIQUE ET SOUPLE </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 9,85\$ RABAIS DE 2,00\$ </div> <p>11,85\$ MEDORO Sangiovese, marche i.g.t. Italie, vin rouge 750 ml Code SAQ : 00565283</p> <div style="background-color: yellow; color: black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> FRUITÉ ET GÉNÉREUX </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 12,70\$ RABAIS DE 1,25\$ </div> <p>13,95\$ LA VIEILLE FERME Côtes-du-luberon a.o.c. France, vin blanc 750 ml Code SAQ : 00298505</p> <div style="background-color: yellow; color: black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> FRUITÉ ET VIF </div>	<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> 13,45\$ RABAIS DE 1,00\$ </div> <p>14,45\$ McWILLIAM'S Muscat, south-eastern-australia Australie, vin blanc 750 ml Code SAQ : 11462147</p> <div style="background-color: yellow; color: black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 30px; margin: 0 auto;"> FRUITÉ ET DOUX </div>

+

DE PRODUITS EN RABAIS
 À VOTRE SUCCURSALE

La modération
a bien meilleur goût.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ et SAQ.com acceptés. Prix en vigueur du 7 au 17 juillet 2011 sur les produits sélectionnés seulement. 18 ans ou plus. Aucune mise de côté n'est acceptée. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. SAQ Dépôt, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Signature exclus. Toutes taxes comprises. Prix modifiables sans préavis. Les produits annoncés ne sont pas offerts dans toutes les succursales. Service à la clientèle de la SAQ : 514 254-2020 ou 1 866 873-2020.



**1 000 ARTISTES.
300 SPECTACLES.
1,5 MILLION DE FESTIVALIERS.
UN SEUL CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE.**

Ford et ses concessionnaires, fiers d'être derrière
le plus grand déploiement artistique extérieur au Canada.



quebecford.ca

Montez à bord.



Si j'avais une Focus je partirais pour Québec.

Voyez votre concessionnaire Ford du Québec dès aujourd'hui.



FOCUS 2012

OFFRE EXCLUSIVE

Pour la durée du Festival d'été de Québec seulement, **vos concessionnaires Ford du Québec vous remettent un iPod touch**, à l'achat ou à la location de la toute nouvelle **Focus 2012**, ou de la **Fiesta 2011**.



Ford
PRIX EMPLOYÉS



PARTAGEZ NOTRE PASSION, PARTAGEZ NOS PRIX.



modèle SE illustré

5,5 L/100 km SUR ROUTE* 7,8 L/100 km EN VILLE*

La toute nouvelle **FOCUS S** berline 2012

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ¹

Rajustement PRIX EMPLOYÉS.....652 \$*

Gagnant du prix pour la sécurité de **INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY**

Votre Prix Employés **16 897 \$***
Frais de transport et taxe sur l'air climatisé inclus



Montez à bord.

| quebecford.ca |

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, peuvent être annulées en tout temps sans préavis. L'offre Prix Employés (le « Prix Employés ») est en vigueur du 16 juin au 31 août 2011 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford et Lincoln 2011 et 2012 neufs, à l'exception des modèles 2011 et 2012 suivants: tous les modèles à châssis-cabines et fourgons tronqués, F-150 Raptor ainsi que Mustang Boss 302. Le Prix Employés s'applique au programme « A », habituellement offert aux employés de Ford mais exclut le programme négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre concessionnaire Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix Employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux Plans A/X/Z/D/F. La Focus 2012 a obtenu la cote la plus élevée, lors des tests de résistance aux collisions frontales, latérales, de capotage et arrière et lors de tests de contrôle de stabilité électronique de série. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter ihs.org. *Cotes de consommation de carburant estimatives pour la Focus S 2012 équipée d'un moteur 2.0 L 4 cyl. et d'une boîte manuelle. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite. *Achetez la Focus S 2012 pour 16 897 \$ après déduction du rabais du manufacturier total de 652 \$. Le rajustement total est une combinaison du rajustement Prix Employés 630 \$, et d'une contribution du concessionnaire 22 \$. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après la déduction du rabais du manufacturier. Ces offres incluent les frais de transport, la taxe sur l'air climatisé de 1 550 \$ mais excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Apple n'est pas associée à cette promotion et ne la commande d'aucune façon. iPod est une marque de commerce d'Apple Inc., enregistrée aux É.-U. et dans d'autres pays.

ACTUALITÉS

INONDATIONS EN MONTÉRÉGIE

Une famille dans l'attente

Le 22 juin dernier, nous vous avons présenté la famille Trudeau-Dulude, de Noyan, dont la maison a été très endommagée par les inondations. La famille n'a toujours pas réintégré son domicile. Voici la suite de son histoire, que nous continuerons de suivre au fil des mois afin de témoigner des nombreuses difficultés auxquelles font face les sinistrés de la Montérégie.

ARIANE LACOURSIÈRE

NOYAN — Depuis le 15 juin, Sylvia Dulude son mari, François Trudeau, et leurs trois enfants de 17, 15 et 7 ans vivent dans une roulotte, sur un terrain de camping. Fatiguée, la famille n'en peut plus d'attendre que le gouvernement lui dise enfin si sa maison, fortement endommagée par les inondations, pourra ou non être reconstruite.

« Il fait chaud. On n'a pas beaucoup de place. Pas d'intimité. On les aime, nos enfants, mais la promiscuité, c'est dur! Surtout avec deux ados! », soupire M^{me} Dulude.

Alessandra, 17 ans, trouve elle aussi le temps long. « Pour que l'harmonie règne, je m'en vais tout le temps. Je suis tou-

jours chez mes amis. Je n'aime pas être enfermée ici. J'ai hâte de retourner chez nous », dit-elle, assise sur le sofa qui lui sert de lit.

« On les aime nos enfants. Mais la promiscuité, c'est dur! » — Sylvia Dulude

La maison des Trudeau-Dulude est pour l'instant inhabitable. Le sous-sol, où se trouvaient les chambres des enfants, était si abîmé que M. Trudeau a dû le dégarnir entièrement. « J'ai dû mettre mon emploi de côté et me mettre au chômage pour pouvoir faire tout ça. Je devais me dépêcher, sinon la moisissure aurait tout envahi! »

Il y a encore beaucoup de travail à accomplir. Le béton d'une partie du plancher du sous-sol doit être enlevé, car il

est contaminé. M. Trudeau le défait peu à peu avec un marteau-piqueur, mais il craint de fragiliser l'ensemble de la maison. « Les murs porteurs reposent sur ce béton », dit-il.

M. Trudeau reçoit un peu d'aide de ses enfants et de quelques amis. Mais sa femme ne peut l'aider: elle est en arrêt de travail, car elle s'est coupé la main avec une scie à l'usine où elle travaillait. Depuis l'accident, elle ne peut entendre une scie sans paniquer. « Quand ils détruisent le sous-sol et utilisent des scies, je dois sortir et me cacher. Sinon, je panique », explique M^{me} Dulude, un sanglot dans la voix.

M. Trudeau ne veut pas commencer à rénover le sous-sol. « Tant que je ne sais pas combien je vais recevoir en aide financière du gouvernement, je ne peux rien commencer. Je ne pourrai pas tout payer », dit-il.

Comme les Trudeau-Dulude, 78 familles de la Montérégie vivent encore dans des campings ou à l'hôtel parce que leur maison est inhabitable. Toutes attendent une réponse du gouvernement.

Le député de Huntingdon, Stéphane Billette, a affirmé hier que les 1700 maisons inondées qui devaient être inspectées ont reçu la visite des évaluateurs. Les rapports sont maintenant en préparation. « On fait aussi vite que possible », a-t-il dit. Le maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Gérard Dutil, souligne que l'attente est très longue et stressante pour les sinistrés.

« Ça ne finit plus, confirme M^{me} Dulude. Je suis brûlée. J'espère juste que le processus va s'accélérer et qu'on va enfin savoir ce qui va arriver. J'ai juste hâte de retourner dans mes affaires. »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le sous-sol, où se trouvaient les chambres des enfants, était si abîmé que François Trudeau a dû le dégarnir entièrement.

Des services de garde pour les sinistrés

ARIANE LACOURSIÈRE

NOYAN — Pour aider les familles victimes des inondations, la ministre de la Famille, Yolande James, a annoncé hier qu'elle financera les organismes qui offriront des services de garde additionnels le soir ou les week-ends aux parents qui doivent se consacrer à la rénovation de leur domicile.

« Plusieurs parents ont épuisé leur temps de congé avec les inondations. Ils ont réduit leur temps de vacances. Nos subventions visent à permettre aux parents de confier leurs enfants à des gens compétents pour avoir

l'esprit tranquille durant les travaux », a annoncé M^{me} James.

La ministre a expliqué que différents projets pourront recevoir des subventions. Par exemple, les camps de jour finissent de une à deux semaines avant le début des classes. « On pourrait prolonger les camps et même en ouvrir certains la fin de semaine », a illustré M^{me} James, qui invite les municipalités et les organismes à but non lucratif à lui soumettre des projets. Une enveloppe de 180 000\$ sera consacrée à ces subventions.

Le maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Gérard Dutil,

a bien accueilli cette annonce. Très fatigué, selon son propre aveu, il a même fondu en larmes en saluant la générosité du gouvernement. « Les gens sont retournés dans leur maison, mais plusieurs découvrent des choses difficiles, a-t-il dit. C'est encourageant d'avoir encore de l'aide. »

« Je veux que les sinistrés sachent qu'on ne les oublie pas », a affirmé M^{me} James.

Sylvia Dulude aimerait bien qu'un service de garde ou un camp de jour offre ses services à Noyan. « Ça occuperait mon plus jeune. Il commence à trouver le temps long, dans la roulotte », dit-elle.

La météo s'acharne encore sur Noyan

ARIANE LACOURSIÈRE

NOYAN — Une forte cellule orageuse a touché hier après-midi la région de Noyan, en Montérégie, et causé d'importants dégâts. La tempête n'a duré que cinq minutes, mais des dizaines d'arbres ont été arrachés et des demeures ont subi des dommages.

Par un pur hasard, *La Presse* s'est retrouvée au cœur de la tempête. Le vent et la pluie étaient si forts qu'il était impossible de voir à l'extérieur. Des grêlons gros comme des billes sont tombés pendant une minute. « Tout était blanc! Les arbres tombaient de partout! C'était fou! », a témoigné Robert Lacroix, rencontré rue du Bord-de-l'eau Sud quelques minutes après l'orage.

Dans les rues de Noyan, les poubelles et les déchets traînaient partout. Plusieurs arbres barraient la route. De bons Samaritains n'ont pas tardé à venir les enlever.

Gilles Denis était sorti faire des courses quand la tempête a frappé. Cet amateur de planche à voile n'a pu que constater les dégâts en rentrant chez lui. Une de ses voiles était dans un champ de maïs, à environ



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

La tempête n'a duré que cinq minutes, mais des dizaines d'arbres ont été arrachés.

200 m de sa maison. Dans sa cour, deux immenses arbres centenaires ont été déracinés. Le fil électrique qui relie sa maison au réseau a été arraché. « L'orage a vraiment dû être violent pour faire tant de dégâts », a dit M. Denis.

Sa voisine, Renata Belotti, a vu la tempête. Elle a eu la peur de sa vie. « Il y avait un bruit terrible, les arbres se cassaient, j'ai pensé que c'était la fin du monde! », a dit M^{me} Belotti, qui n'avait plus d'électricité hier après-midi. Environ 800

clients d'Hydro-Québec étaient sans électricité hier vers 17h. Mais la situation était appelée à s'améliorer rapidement.

Mauvais sort

C'est la deuxième fois en peu de temps que Dame Nature

s'acharne sur Noyan. La petite municipalité a été durement touchée par les inondations historiques qui ont causé tant de dommages dans la région, en mai et juin.

Carole St-Jean, qui habite au bord de l'eau, n'était de retour chez elle que depuis quatre jours, hier, parce que son quartier était trop inondé. Après le passage de la tempête, elle marchait dans les rues, l'air complètement abattu. « C'est juste fou. On pensait s'en être sorti, mais là, ça recommence! », a-t-elle dit.

Un peu plus loin, Tina Beaver regardait un immense arbre qui s'était abattu devant chez elle. « Je n'ai jamais vu une tempête comme ça! Mais c'est correct. Je voulais me débarrasser de cet arbre de toute façon! », a-t-elle dit en riant.

Il est encore trop tôt pour dire si la tempête qui a touché Noyan était en fait une tornade. « Pour arracher de tels arbres, les vents doivent être d'au moins 100 km/h », explique le porte-parole d'Environnement Canada, André Cantin, qui signale aussi des dommages dans la région de Farham.

GRANDE VENTE
D'INVENTAIRE
DE 20 à 50%

Sur présentation de cette publicité,
obtenez un rabais supplémentaire!

Sofa Italia

1850 Boul. Le Corbusier, Laval, QC H7S 2K1 • 450.978.1701

Fermé le dimanche

3 jours seulement!

Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 juillet

PALLISER

NATUZZI
ITALY

EX-MEMBRE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Benoît Charette refuse de démissionner, pour l'instant

PAUL JOURNET

QUÉBEC — L'ex-péquistre Benoît Charette refuse pour l'instant de démissionner de son poste de député de Deux-Montagnes, comme le lui a demandé hier le comité exécutif du Parti québécois de sa circonscription. «Je vais faire le point sur mon avenir avant la rentrée parlementaire (le 20 septembre)», annonce le député indépendant.

M. Charette a été le cinquième député à quitter le caucus du PQ le mois dernier. Ses motivations étaient diamétralement opposées à celles des autres démissionnaires. Il jugeait trop agressive la démarche référendaire de son parti.

Il a déjà envoyé un courriel à quelque 3000 électeurs de sa circonscription pour obte-

nir leurs réactions. Il prévoit rencontrer un maximum de citoyens cet été. «S'ils s'opposent à ma décision et estiment que je ne les représente plus, je devrai démissionner. Toutefois, ce n'est vraiment pas ce que j'entends à date», tient-il à préciser. Il concède que sa démar-

les prochaines élections. Si François Legault fonde un parti politique, se présenter sous cette bannière. Sinon, ne pas se représenter.

Le nouvel indépendant flirte ouvertement avec la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) de M. Legault, son ami. «J'aime

démissionner et déclencher ainsi des élections partielles. «M. Charette ne défend plus les idées du PQ. Et les citoyens n'ont pas voté pour lui, ils ont voté pour le parti. Regardez aux dernières élections fédérales. (À Rivière-des-Mille-Îles), on a élu (Laurin Liu), une candidate-étudiante du NPD qui n'était pas du tout connue. C'est la bannière qui compte», lance Félix Pinel, conseiller de l'exécutif du PQ de Deux-Montagnes.

M. Pinel n'a pas consulté la direction nationale du PQ avant de publier son communiqué hier matin. «Leur demande n'engage qu'eux-mêmes, mais elle nous semble légitime. C'est normal que les militants se sentent trahis», a réagi Manuel Dionne, attaché de presse au conseil exécutif national.

«Je vais faire le point sur mon avenir avant la rentrée parlementaire (le 20 septembre).»

— Benoît Charette, député de Deux-Montagnes

che n'est pas scientifique. «Mais 3000 personnes, c'est déjà plus que l'échantillon des sondages pour une circonscription.»

Dans l'éventualité où M. Charette reste en poste, deux options s'offriront à lui d'ici

leur idée de travailler sur une autre base que la question nationale», explique-t-il. Les deux doivent se rencontrer cet été.

Le comité exécutif du PQ de Deux-Montagnes a formellement demandé hier à M. Charette de

Un député qui quitte le caucus de son parti peut choisir de siéger comme indépendant. C'est le cas des ex-adéquistes Marc Picard et Éric Caire. Et c'est aussi le cas des quatre autres démissionnaires du PQ (Lisette Lapointe, Pierre Curzi, Louise Beaudoin et Jean-Martin Aussant). Pourtant, leur association de comité ne leur a pas demandé de démissionner. «Même s'ils ont quitté le caucus, ils continuent de défendre activement la souveraineté, soit la raison d'être du PQ. Ce n'est pas le cas de M. Charette», justifie M. Pinel.

Benoît Charette répond que la donne a changé. Il compare sa situation à celle des démissionnaires du Parti progressiste-conservateur à cause de l'échec de l'accord du lac Meech. «Certains sont restés députés indépendants jusqu'aux élections suivantes. C'était légitime, car ils représentaient une nouvelle option politique qui n'était pas disponible aux élections précédentes. Et la population a validé leur choix en les réélisant», rappelle-t-il.

Un argument que rejette Félix Pinel. «Il y a déjà un parti qui propose le statu quo (sur la question nationale): le Parti libéral. M. Charette ne représente rien de neuf.»

AMPHITHÉÂTRE DE QUÉBEC

Le PQ pourrait proposer des amendements au projet de loi 204

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Parti québécois pourrait présenter en septembre des amendements au controversé projet de loi sur l'amphithéâtre de Québec, qui a provoqué une grave crise dans ses rangs en juin.

La chef péquistre Pauline Marois a déclaré à La Presse Canadienne hier que de telles modifications permettraient d'éviter la répétition de pareille situation.

Confusion

Mardi, le ministre responsable de la région de Québec, Sam Hamad, a dû se rétracter après avoir affirmé qu'une nouvelle mouture du projet de loi 204 pourrait être déposée lors de la rentrée parlementaire.

M^{me} Marois a constaté que M. Hamad avait semé une certaine confusion avec ses propos, mais elle s'est néanmoins montrée ouverte à des amendements au projet de loi 204.

Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a pourtant affirmé que la pièce législative était scellée, à la suite de son étude en commission parlementaire, et qu'il ne restait qu'à la soumettre au vote des députés à la reprise des travaux.

Leadership ébranlé

Le leadership de M^{me} Marois a été fortement ébranlé par une controverse provoquée par son appui au projet de loi 204, qui doit légaliser une entente de gestion sur le futur amphithéâtre de Québec.

Cinq députés ont claqué la porte du caucus péquistre juste avant l'ajournement des travaux parlementaires.

Hier, M^{me} Marois a reconnu que la situation soulevée par la Ville de Québec était inusitée et qu'il fallait éviter qu'elle se répète.



RBC Banque Royale®



Quel est le meilleur choix ?

A: Payer le taux préférentiel + 0,5 % grâce à la marge de crédit Marge Proprio RBC®.

OU

B: Continuer à payer le taux préférentiel + 1 % à votre institution financière.

Passez à la marge de crédit Marge Proprio RBC® offerte à 3,5 % (taux préférentiel + 0,5 %).

Vous payez 4,0 % (taux préférentiel + 1 %) ou plus sur une marge de crédit hypothécaire que vous détenez à votre institution financière ? Vous pourriez économiser plus de 2 700 \$¹ en optant pour la marge de crédit Marge Proprio RBC®.

Passez à RBC Banque Royale et nous prendrons même en charge vos frais de transfert. En avant les économies !

Visitez l'une de nos succursales ou communiquez dès aujourd'hui avec le conseiller en prêts hypothécaires RBC Banque Royale® de votre région. 1 866 864-0420

Une banque de conseils pour vous guider.™



*Nous paierons les frais d'assurance titres de base (les frais de transfert ne sont pas inclus) ainsi que les frais d'évaluation de la propriété/d'évaluation immobilière. Nous réglerons également une seule fois les frais de quittance et de transfert sortant d'une autre institution financière (jusqu'à concurrence de 225 \$). L'offre exclut les frais sur remboursement anticipé que vous pourriez devoir payer. Décaissement minimum de 50 000 \$. Les économies ont été calculées pour une marge de crédit garantie de 100 000 \$ remboursée mensuellement sur une période de 10 ans, en comparant un taux d'intérêt annuel de 3,5 % à un taux d'intérêt annuel de 4%. Le taux d'intérêt fluctuera avec le taux préférentiel et peut être modifié à tout moment sans préavis. Le taux entre en vigueur au 4 juillet 2011. Les produits de financement personnel et les hypothèques résidentielles sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêt standard. © Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

ACTUALITÉS

Adolescentes leurrées par un camarade « mafieux »

« Notre vie a chaviré cet été-là »

CAROLINE TOUZIN

Le père de Jessica* a eu un terrible choc en découvrant que sa fille de 15 ans, « élève modèle » d'un collège privé montréalais, avait posé nue et tourné deux vidéos pornos pour « venir en aide » à un camarade de classe.

Ce camarade de classe prétendait faire partie de la mafia pour obtenir des faveurs sexuelles. Il a ainsi leurré quatre adolescentes, dont Jessica.

« C'était comme tomber du 44^e étage de la Place Ville-Marie », a décrit le père de famille au juge Denis Asselin, hier, en Chambre de la jeunesse de Montréal dans le cadre des plaidoieries sur la peine à imposer au garçon de 15 ans qui a agressé sa fille.

Le père de Jessica a aussi joint l'adolescent pour lui dire de mettre fin aux menaces. Celui-ci lui a répondu: « Vos filles n'ont plus rien à craindre. Je vous souhaite de belles vacances à Tremblant. Mes hommes vont vous protéger. »

À la rentrée, l'adolescent a changé d'école. L'affaire a été enterrée jusqu'au jour où Jessica a été prise en train de fumer une cigarette sur le terrain du chic collège privé.

La direction de l'école l'a obligée à rencontrer une intervenante en toxicomanie. L'adolescente lui a déballé son sac. Elle a raconté l'agression sexuelle dont elle avait été victime lors du tournage des vidéos avec preuve à l'appui. Elle avait conservé les vidéos.

Une seconde victime a fait une tentative de suicide quelques mois après le tournage de la vidéo pornographique. Elle s'est sentie « idiote » et « répugnante » d'avoir cru aux mensonges de l'accusé.

L'accusé, âgé de 17 ans aujourd'hui, a plaidé coupable en novembre dernier à cinq chefs d'accusation d'agression sexuelle, de leurre informatique et de possession de pornographie juvénile.

L'adolescent prétendait être en danger de mort. La seule chose qui pouvait le sauver, disait-il, était d'envoyer à « l'ennemi » des photos de ses amies nues. Ou encore des vidéos dans lesquelles les filles avaient une relation sexuelle avec lui.

Fugue nocturne

C'est le père de Jessica qui a tout découvert en juillet 2009. Au beau milieu de la nuit, quelques heures à peine avant le départ de toute la famille pour des vacances estivales au Mont-Tremblant, il s'est rendu compte que sa minifourgonnette n'était plus garée dans son entrée.

Sa fille et deux de ses amies invitées à dormir à la maison avaient aussi disparu. Sa femme et lui les ont interrogées au retour de leur virée nocturne. C'était la première fois que leur fille leur désobéissait. Jessica n'avait jamais eu de problèmes scolaires. Pas même une petite retenue.

Les parents ont alors cru à une bêtise sans conséquence typique de l'adolescence. Mitraillées de questions, les filles ont fini par craquer. Leur vie était en danger. Tout comme celle de leur ami dans la mafia. Elles venaient de tourner une vidéo pour le sauver.

Les parents de Jessica avaient déjà entendu leur fille parler de cet ami qui se vantait d'être un enfant de mafieux, mais ils croyaient à des ouï-dire. L'ado était un « bon prince », toujours gentil, a décrit le père de famille. Il n'écartait toutefois pas la possibilité que cela soit vrai puisque les parents du jeune sont d'origine italienne.

Cette affirmation a soulevé l'ire des parents de l'accusé, assis dans la salle aux côtés de leur fils en liberté provisoire.

Ce matin-là, plutôt que d'appeler la police, le père de Jessica a pris contact avec les parents des autres filles. Ensemble, ils ont décidé qu'il valait mieux leur faire quitter la ville pour quelque temps.

Auprès de ses parents, elle avait minimisé ce qui s'était passé. Elle leur avait parlé de deux ou trois photos coquines et d'un film raté.

La direction de l'école a alerté les autorités. Les enquêteurs du module d'exploitation sexuelle des enfants de la police de Montréal ont saisi les cellulaires et les ordinateurs des filles.

« N'eût été l'intervention de l'école, vous n'auriez jamais appelé la police? », a demandé le juge, l'air perplexe. « Notre priorité, c'était la sécurité des filles », a répondu le père de famille.

Des victimes traumatisées

Jessica a eu besoin de consulter un psychologue après avoir dénoncé son agresseur. Elle faisait de l'insomnie et des crises de panique.

Une seconde victime a fait une tentative de suicide quelques mois après le tournage de la vidéo. « Notre vie a chaviré cet été-là », a-t-elle témoigné, également hier. Elle s'est sentie « idiote » et « répugnante » d'avoir cru aux mensonges de l'accusé. « Je sais aujourd'hui que la vie va être dure et cruelle », a dit l'adolescente sans jeter un seul regard vers l'accusé, assis dans l'assistance, puisqu'il est en liberté provisoire.

Une troisième victime a écrit une lettre tout aussi bouleversante qui a été déposée en preuve. « S'il y a une chose que j'ai retenue de cette histoire, c'est de toujours rester sur mes gardes. »

Au cours de l'audience d'hier, le juge Asselin n'a pu s'empêcher d'exprimer son étonnement face à la naïveté des victimes et de leurs parents. Ces derniers ayant également cru, jusqu'à un certain point, à l'histoire de l'adolescent dans la mafia.

« J'ai beaucoup de misère à comprendre depuis le début de l'audience la façon dont on raisonne », a lancé le magistrat, insistant sur le fait que ni les parents ni les filles n'avaient appelé la police.

Les plaidoieries sur la peine se poursuivront demain.

*L'identité des victimes et de l'accusé est frappée d'un interdit de publication.

34 ÉMEUTIERS DE VANCOUVER SE SONT LIVRÉS



PHOTO ANTHONY BOLANTE, REUTERS

Pendant que les policiers continuent d'éplucher des milliers de photos et documents vidéo afin de trouver de nouveaux suspects liés aux émeutes qui ont suivi le match décisif de la finale de la Coupe Stanley, à Vancouver, un nouveau bilan fait état de 34 personnes s'étant livrées aux autorités. Ces personnes n'ont toujours pas été accusées, mais des chefs d'accusation ont été déposés contre une centaine d'autres arrêtées dans la nuit du 15 juin. Une escouade spéciale, mise sur pied pour enquêter exclusivement sur ces actes de violence, s'est penchée sur 15 000 photos et environ 3000 documents vidéo, l'équivalent de 1600 heures d'images. Un porte-parole de l'escouade a confié que chaque document vidéo est scruté minutieusement, dans l'espoir de déceler l'image la plus nette possible d'un visage ou d'un vêtement. Les autorités policières demandent également aux citoyens de leur fournir d'autres documents.

- La Presse Canadienne

30 LEÇONS DE YOGA OU DE PILATES CHEZ FIT FOR LIFE

ÉCONOMISEZ

90%

60\$

VALEUR DE ~~600\$~~

COMMENT LERENARD.CA PEUT VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

1. VISITEZ www.lerenard.ca
2. DÉCOUVREZ nos offres sur des produits et services de qualité
3. ACHETEZ sans soucis et en toute sécurité
4. PARTAGEZ avec vos amis et économisez encore plus
5. ÉCHANGEZ votre coupon chez le commerçant

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉSune exclusivité cyberpresse.caOBTENEZ CETTE OFFRE DÈS MAINTENANT SUR WWW.LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

L'entrepôt de l'entreprise Plantes Véronneau a été ravagé par les flammes hier matin.

Violent incendie à Laval

DAPHNÉ CAMERON

Plus de 150 personnes ont été évacuées hier matin à la suite d'un violent incendie qui a ravagé un commerce de plantes artificielles à Laval. Heureusement, personne n'a été blessé.

Le brasier s'est déclaré dans l'entrepôt de l'entreprise Plantes Véronneau sur le boulevard Le Corbusier à Laval vers 10h. Rapidement, un épais panache de fumée noire s'est élevé au-dessus de l'autoroute 440, qui longe le secteur où le commerce est situé. Deux édifices adjacents ont dû être évacués, car la fumée s'introduisait dans les systèmes de ventilation.

Selon le chef aux opérations des pompiers de Laval,

Claude Lussier, la densité de la fumée s'explique par le fait que les plantes étaient composées de plastique, un matériau dérivé du pétrole. Il a ajouté que des experts du ministère de l'Environnement du Québec avaient effectué des tests et que le taux de contamination de l'air ne présentait aucun danger pour la population.

Lors du passage de *La Presse*, hier matin, plusieurs employés regardaient la scène avec désolation.

« C'est de la tôle et tout le monde est correct », a relativisé le propriétaire du commerce depuis 14 ans, Guy Véronneau. « Les employés sont émotifs, mais au moins, personne n'est blessé. »



HONDA

Le rafraîchissement de l'été



La toute nouvelle Civic DX 2012

En location

213 \$*
48 mois

0 \$
comptant

Transport et préparation inclus



La voiture la plus vendue au Canada

- Style aérodynamique évolué
- Technologie Econ d'aide à la conduite plus écolo
- Faible consommation d'essence
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Chaîne sonore compatible MP3

Venez la commander dès maintenant

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

*Les Civic 2012 actuellement arrivés chez les concessionnaires sont pour fins de démonstration et d'essai routier. Les clients sont invités à venir en faire l'essai et à commander la Civic 2012 de leur choix. L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E20EX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valables sur les véhicules en commande seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

ACTUALITÉS

Fin de la mission à Kandahar

Les militaires canadiens ont achevé la formation des soldats afghans

MURRAY BREWSTER
PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan — Le Canada a terminé ses tâches de mentorat et de formation des soldats afghans.

L'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel (ELMO) de l'armée canadienne a officiellement cessé ses activités hier, mais contrairement à l'unité de combat du 1^{er} bataillon du Royal 22^e régiment qui vient de partir, elle n'a pas de successeur américain.

Le groupe, qui a passé cinq ans à entraîner et à renforcer les institutions au sein de l'armée afghane, est dissous. Les soldats qui en faisaient partie sont renvoyés chacun à leur unité.

Certains des soldats canadiens de l'équipe croient que l'armée afghane pourrait bénéficier de plus de supervision, et craignent que leurs patients efforts, déployés sur plusieurs années, pourraient s'être avérés inutiles.

L'armée américaine, qui a pris les positions canadiennes et leurs responsabilités à Kandahar cette semaine, va cependant continuer à jumeler ses unités de combat avec celles des troupes afghanes sur le terrain.

Mais le type de formation



Les soldats canadiens ont terminé leur mission de formation des militaires afghans à Kandahar, fief des talibans. Le caporal Frédéric Bouchard, 24 ans, du Royal 22^e Régiment de Québec, fait partie des soldats canadiens qui s'apprentent à plier bagage. PHOTO DAVID GOLDMAN, ASSOCIATED PRESS

personnalisée – en plein cœur de l'action – que les soldats afghans ont reçue avec la Force opérationnelle canadienne de Kandahar va prendre fin.

Selon le dernier commandant de l'équipe de mentorat canadienne, le colonel Hercule Gosselin, les Américains étaient d'avis que les Afghans

avaient progressé au point où ils avaient moins besoin de supervision.

« Je suis confiant que les choses vont s'améliorer », a déclaré M. Gosselin.

Autonomie des Afghans

« Il y a moins de nécessité d'avoir des mentors. Mais il est clair que les progrès

qui ont été faits ici mènent directement vers une autonomie accrue et accélérée des autorités afghanes dans la région de Kandahar », a-t-il ajouté.

Certains des soldats canadiens de l'équipe croient néanmoins que l'armée afghane novice pourrait bénéficier de plus de supervision,

et craignent que leurs patients efforts, déployés sur plusieurs années, pourraient s'être avérés inutiles.

Il s'agirait de l'un des signes que les Américains entendent adopter une approche différente à Kandahar, et qu'ils s'attendent à ce que les Afghans prennent plus de responsabilités.

NOUVEAU REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DSK

Contesté par la défense, le procureur s'accroche

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le procureur de Manhattan Cyrus Vance a refusé hier de se retirer de l'affaire dans laquelle Dominique Strauss-Kahn est accusé de crimes sexuels, comme le réclame l'avocat de la victime présumée selon qui le bureau du procureur serait « responsable » de fuites dans la presse.

« Je vous écris pour le compte

de la victime afin de demander le retrait immédiat de votre bureau » de l'affaire DSK, écrit Kenneth Thompson, l'avocat de la femme de chambre de l'hôtel Sofitel de Manhattan qui accuse M. Strauss-Kahn, dans une lettre adressée au procureur et consultée hier par l'AFP.

« Les habitants de l'État de New York ont le droit d'avoir un ministère public équitable et impartial dans un dossier

aussi important » et « votre bureau, malheureusement, a montré qu'il était incapable de remplir ces critères », ajoute l'avocat.

« Votre bureau est apparemment responsable de fuites répétées et préjudiciables dans les médias la semaine dernière, qui visaient à discréditer la réputation de la victime, voire, et c'est peut-être le plus grave, à ébranler les charges qui pèsent sur

M. Strauss-Kahn », lance M^c Thompson.

L'avocat évoque également un « possible conflit d'intérêts » entre l'ancien patron du FMI et le bureau du procureur, ayant pour origine le fait qu'un responsable du bureau du procureur serait marié à l'un des avocats de M. Strauss-Kahn.

Le procureur de Manhattan a manifesté son « désaccord profond » avec le contenu de

cette lettre et refusé de se retirer de l'affaire. « Toute suggestion selon laquelle ce bureau devrait se retirer est complètement dénuée de fondements », a déclaré Erin M. Duggan, porte-parole du bureau du procureur.

M. Strauss-Kahn a été libéré vendredi de son assignation à résidence après que le procureur a constaté des incohérences dans le témoignage de la victime présumée.

Lancement de la navette Atlantis

Tests dans l'espace pour produire un troisième « bras canadien »

MATHIEU PERREAU

La navette Atlantis, dont le lancement est prévu demain en fin de matinée, emportera en orbite une expérience cruciale pour l'avenir du bras canadien. Le ravitaillement robotisé en orbite d'un satellite sera testé durant la prochaine année, une tâche dont pourrait s'acquitter la prochaine génération du « manipulateur » de l'Agence spatiale canadienne.

« Il y a de plus en plus d'intérêt dans le monde pour la robotique spatiale », explique Mathieu

Le module transporté par Atlantis a été préparé par la NASA. De la taille d'une machine à laver, il comporte des valves et des filins comme un satellite. Le bras canadien Dextre de la Station tentera de déboucher une valve et de la brancher sur un tuyau, et de couper des fils, entre autres tests. Dans la prochaine année, six semaines de tests, d'une difficulté croissante, sont prévues.

« Dextre est conçu pour manipuler des objets conçus pour être manipulés par des

« Nous voulons être prêts quand une mission robotisée de la NASA ira ravitailler un satellite en orbite. »

— Mathieu Caron, gestionnaire à l'Agence spatiale canadienne

Caron, gestionnaire d'exploitation de mission à l'Agence spatiale canadienne, joint au cap Canaveral en Floride. « Le Canada a un avantage sur le plan des manipulateurs. Nous avons 30 ans d'expérience avec les bras de la navette et de la Station spatiale. Nous voulons être prêts quand une mission robotisée de la Nasa ira ravitailler un satellite en orbite. »

robots, dit M. Caron. Il faut voir comment on pourra l'adapter pour des situations où une manipulation robotique n'a pas été prévue. Nous sommes déjà en train de travailler à la troisième génération du bras canadien. »

Comme l'Agence spatiale aura un délai d'au moins quelques mois pour mettre au point une version du bras canadien

UNE MÉTÉO INQUIÉTANTE

Un front tropical en provenance des Caraïbes menace le lancement de la navette demain, a annoncé la NASA. Il n'y a qu'une chance sur trois qu'il ait lieu. « Il y a 80% de risques que le remplissage du réservoir central soit affecté et 70% de risques que le lancement n'ait pas lieu vendredi », a expliqué Kathy Winters, météorologue en chef du programme de la navette, en conférence de presse hier après-midi en Floride. Les chances de lancement augmentent à 40% samedi et à 60% dimanche.

— Mathieu Perreault

pour une mission robotisée de ravitaillement de satellite, la troisième génération du manipulateur unifolié ne sera pas en service avant la fin de 2012, au plus tôt. L'importance du ravitaillement robotisé est accrue par la fin de la carrière de la navette. C'est dans sa soute qu'ont été réparés, par des astronautes, les satellites qui ont bénéficié des services de ces mécanos de luxe. Le télescope Hubble, par exemple, a reçu cinq visites de la navette pour corriger des problèmes.

**PROMO
DU TOUR
2011**

DU 1^{ER} JUILLET AU 1^{ER} AOÛT
RECEVEZ JUSQU'À

**600 \$
D'ÉQUIPEMENT**

À L'ACHAT D'UN
VÉLO DE ROUTE 2011

SPECIALIZED

André Jac Sport

5520 boul. des Laurentides Laval 450-622-2410 andrejac.com

Sujet à changement selon la disponibilité des produits. L'ensemble reçu de cette promotion dépend directement du modèle de vélo acheté. Valable sur les vélos 2011 achetés entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} août 2011 (ou jusqu'à épuisement des stocks) chez les détaillants Specialized canadiens participants. Les ensembles ne peuvent être expédiés qu'au Canada. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Visitez le www.specialized.ca/tdf pour tous les termes et règlements.

Scandale de l'écoute électronique en Grande-Bretagne

Quand un tabloïd efface les messages d'une morte

La saga des écoutes téléphoniques perpétrées par le tabloïd *News of the World* vient de prendre une tournure macabre. Le journal a espionné la boîte vocale d'une adolescente à la suite de sa disparition en 2002. Autopsie d'un scandale qui éclabousse l'empire du baron de la presse Rupert Murdoch, Scotland Yard et le premier ministre lui-même, David Cameron.



MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE
LONDRES

Le 21 mars 2002, Milly Dowler, adolescente de 13 ans, disparaît sur le chemin de l'école à Surrey, en banlieue de Londres. Ses proches saturent de messages son téléphone cellulaire, l'implorant de donner signe de vie.

Quelques jours plus tard, leur espoir renaît: leurs messages ont été effacés. Milly est donc peut-être en vie. Ses parents se confient au *News of the World*, dont le tirage est de 2,8 millions d'exemplaires, dans une entrevue exclusive.



PHOTO OLIVIA HARRIS, REUTERS

Le tabloïd britannique *News of the World*, propriété du magnat de la presse Rupert Murdoch, est au centre d'un scandale d'écoute électronique qui éclabousse plusieurs institutions du Royaume-Uni.

Le 18 septembre 2002, le cadavre de Milly est retrouvé.

Cette semaine, nous apprenons que c'est le *News of the World* (NOTW) qui avait vidé la boîte vocale de Milly Dowler, donnant de faux espoirs à sa famille et perturbant l'enquête policière.

La clé du mystère était enfouie dans des documents ayant appartenu à un ancien détective du tabloïd, Glenn Mulcaire, qui avait piraté les boîtes vocales de milliers de personnes, dont des célébrités et des politiciens. Il fut jugé et emprisonné en 2007.

Les coordonnées de l'actuel ministre des Finances, George Osborne, se trouvaient dans le bottin clandestin de NOTW, comme celles de familles des

victimes des attentats terroristes du 7 juillet 2005.

Enquête publique

Ce dernier rebondissement dans la saga des écoutes téléphoniques, qui s'étire depuis 2006, a eu de vastes répercussions.

Pour la première fois, le premier ministre David Cameron a promis la tenue d'une ou plusieurs enquêtes publiques sur cette affaire qui «dégoûte toute la nation.»

Le chef du Parti conservateur est lui-même perçu par ses rivaux comme trop proche de News Corporation, le groupe de Rupert Murdoch propriétaire du NOTW.

David Cameron avait embauché en juillet 2007

Andy Coulson, qui avait été directeur de l'information au NOTW à l'époque où des messages vocaux d'employés du prince William avaient été interceptés. Il a démissionné en janvier dernier de son poste de directeur des communications à Downing Street.

L'amitié du premier ministre avec le bras droit de Rupert Murdoch en Grande-Bretagne, Rebekah Brooks, fait également polémique. La rousse était rédactrice en chef au tabloïd dominical lors du meurtre de Milly Dowler.

Maintenant à la tête de News International, l'éditeur de NOTW et trois autres journaux britanniques, elle refuse de démissionner, qua-

HUGH GRANT APPELÉ À TÉMOIGNER

L'acteur britannique Hugh Grant a annoncé que les policiers lui ont demandé de témoigner dans le cadre d'une enquête entourant le scandale des téléphones mis sur écoute. Hugh Grant a souvent affirmé qu'il soupçonnait que son téléphone avait été mis sur écoute par le tabloïd *News of the World*. Hier, il a déclaré qu'il était heureux de collaborer avec les autorités policières, mais il a soutenu qu'une enquête indépendante devrait tout de même être menée. Le comédien a écrit une lettre ouverte plus tôt cette année dans le journal *The New Statesman*. Il y révélait qu'il avait lui-même enregistré un ancien journaliste du *News of the World*, Paul McMullan, et que ce dernier avait admis que le tabloïd avait embauché du personnel pour pirater les téléphones portables.

— Associated Press

lifiant d'«inconcevable» le fait qu'elle ait pu être au courant des pratiques illégales de ses journalistes.

Pots-de-vin à la police

La réputation de Scotland Yard, qui en est à sa seconde investigation, est aussi entachée.

Le commissaire de police Paul Stephenson a révélé cette semaine que NOTW avait fait des «paiements inappropriés» à des agents entre 2003 et 2007, une période qui coïncide avec l'abandon de la première enquête policière.

Ce scandale pourrait faire dérailler la mainmise de Rupert Murdoch sur BSkyB, la principale télévision payante en Grande-Bretagne.

Les actions de News Corporation ont chuté de 5% hier en réponse aux dernières révélations. Plusieurs grands annonceurs tels que Ford et Renault ont répondu à une campagne de boycottage sur Twitter en retirant leurs publicités du prochain numéro du NOTW.

Une manifestation est prévue demain devant les bureaux de News International.

Découvrez le Lac Champlain...

Venez nous visiter cet été!

PROCUREZ-VOUS VOTRE PASSEPORT DÉCOUVERTE LAC CHAMPLAIN AU PROFIT DE S.O.S RICHELIEU

Le Passeport comprend :

Une croisière sur le Lac Champlain
Valable pour deux personnes
(valeur de 50\$ + taxes)
à découvrir les charmants petits villages de Venise-en-Québec, St-Armand-Philipsburg, Clarenceville ainsi que les superbes vues sur les montagnes du Vermont et des Cantons de l'Est.
Durée : 2h 15
Départ de Venise-en-Québec

Cinq chèques cadeau de 10 \$
à dépenser chez 35 commerçants de la région du Lac Champlain.

Un tirage de trois grands prix

- 1 Un voyage pour deux sur la Côte d'Azur avec Air Transat aux Mas du Grand Vallon. Valeur de 6000\$
- 2 Un séjour pour 10 personnes aux Villas Champêtres de Venise-en-Québec. Valeur de 1000\$
- 3 Une nuitée au Crystal de la Montagne et deux billets pour le Canadien de Montréal dans la section Desjardins. Valeur de 1000\$

INONDATIONS CHAMPLAIN-RICHELIEU

Pour nous rejoindre:
Par téléphone: 450-244-5544 Par télécopieur: 450-244-5547
Via notre site web: www.inondationschamplainrichelieu.com
Par courriel: info@inondationschamplainrichelieu.com
Procurez-vous également votre Passeport chez les marchands de la région.

* Veuillez retrouver les règlements du concours au www.site-qc.com

Logos: astral, air transat, HÔTEL LE CRYSTAL, LES CROISIÈRES DU LAC CHAMPLAIN, Villas Champêtres, Mas du Grand Vallon HOTEL & GOLF RESORT MOUTINS

Thermador[★]

SI APPÉTISSANT QUE L'OFFRE DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR

RASSASIEZ LE CHEF EN VOUS.

ACHETEZ DES APPAREILS THERMADOR PARTICIPANTS ET OBTENEZ UNE REMISE INSTANTANÉE POUVANT ATTEINDRE

3000\$*

VEUILLEZ DEMANDER DES DÉTAILS À UN REPRÉSENTANT OU VISITER WWW.THERMADOR.CA

*La remise s'applique à l'achat de 5 appareils soit un réfrigérateur encastré, une cuisinière de 48 po, un module de ventilation de plus de 2400 \$, un lave-vaisselle et un four à micro-ondes intégré. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Thermador. Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Offre en vigueur du 20 juin 2011 au 31 juillet 2011. TCAN010-04-97645-4

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Canadien recherché pour terrorisme

Un Canadien d'origine libanaise, fiché sur la liste des suspects terroristes les plus recherchés par le FBI, est accusé d'avoir utilisé un faux passeport pour tenter d'entrer en Israël, en 2000, dans le but d'y perpétrer un attentat au nom du groupe islamiste Hezbollah. La mise en accusation déposée en août 2009 contre Faouzi Ayoub, âgé de 44 ans, a été dévoilée seulement hier par la Cour fédérale américaine du district de Detroit.

— La Presse Canadienne

JAPON

Tests sur les centrales nucléaires

Le Japon va procéder à des « tests de résistance » sur l'ensemble de ses centrales nucléaires pour vérifier à nouveau leur sûreté. La sécurité des réacteurs japonais a déjà été contrôlée dans les semaines suivant la catastrophe de Fukushima sur ordre du premier ministre, Naoto Kan, mais ces nouvelles vérifications « permettront de rassurer davantage la population », a souligné le ministre de l'Économie, Banri Kaieda.

— AFP

IRAN

Contre la séparation sexuelle

Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a ordonné « l'arrêt immédiat » de la séparation entre filles et garçons que certaines universités iraniennes commençaient à mettre en place. Le courant religieux ultraconservateur dominant le régime iranien a lancé ces derniers mois une campagne pour la suppression de la mixité dans les classes des universités, suscitant un vif débat dans les médias et la classe politique.

— AFP

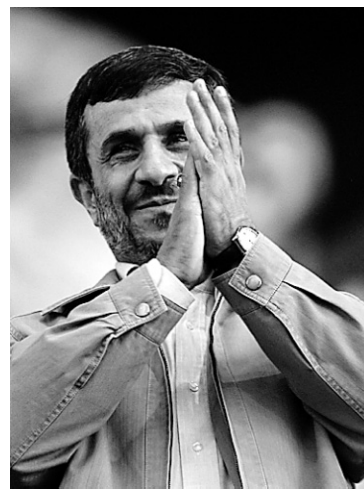


PHOTO VAHID SALEMI, AP
Mahmoud Ahmadinejad

LE CHIFFRE DU JOUR

1491

Le volcan Hekla, un des plus redoutables et actifs d'Islande, est prêt à entrer en éruption, ont annoncé des géologues islandais, faisant ressurgir le spectre d'un nuage de cendres menaçant le trafic aérien en Europe, en plines vacances d'été. Haut de 1491 mètres, l'Hekla, jadis surnommé par les Islandais « la Porte de l'enfer », est entré en éruption une vingtaine de fois au cours des 1000 dernières années.

— AFP

7 Palestiniens tués et 111 autres blessés dans une manifestation

L'ONU condamne Israël

D'APRÈS L'AFP

JÉRUSALEM — Un rapport de l'ONU accuse l'armée israélienne d'avoir eu recours à un usage excessif de la force en ouvrant le feu le 15 mai sur des réfugiés palestiniens manifestant à la frontière israélo-libanaise, a indiqué hier le quotidien *Haaretz*.

Selon le journal, qui a obtenu le rapport, celui-ci validé par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a été approuvé cette semaine par les 15 membres du Conseil de sécurité.

Le 15 mai, des milliers de manifestants palestiniens s'étaient réunis au Liban près de la frontière avec Israël pour commémorer la « Nakba » (« catastrophe » en arabe), l'exode des populations palestiniennes qui a suivi la création de l'État d'Israël en 1948.

Lorsque les manifestants se sont approchés de la barrière de sécurité longeant la frontière, les troupes israéliennes ont ouvert le feu « à balles réelles », tuant 7 civils et blessant 111 personnes, affirme le rapport de l'ONU.

Le document relève que les militaires israéliens ont « ouvert le feu à balles réelles directement contre des manifestants non armés » et affirme que cette riposte « n'était pas proportionnée à la menace pour les soldats israéliens ».

« Les forces israéliennes ont bien tiré des salves d'aver-tissement en l'air, mais n'ont pas eu recours aux moyens classiques antiémeutes avant d'utiliser leurs armes contre les manifestations », relève le rapport.

« J'appelle les forces israéliennes à s'abstenir d'ouvrir le feu à balles réelles dans de telles situations, sauf lorsqu'elles sont clairement en situation de devoir assurer leur autodéfense », écrit M. Ban dans les conclusions du rapport.



Des manifestants palestiniens transportent un jeune homme blessé par balle à la frontière entre Israël et le Liban, le 15 mai dernier. Une enquête des Nations unies blâme l'armée israélienne pour avoir fait feu sur ces manifestants qui n'étaient pas armés, tuant 7 Palestiniens et en blessant 111 autres.

« Tout pays a le droit à l'autodéfense, mais les forces armées d'Israël doivent avoir recours à des moyens opérationnels appropriés » face aux dangers auxquels elles sont confrontées, ajoute-t-il.

Le rapport reproche parallèlement aux manifestants palestiniens d'avoir provoqué la confrontation et relève que le Hezbollah chiite a participé à l'organisation des rassemblements dans le sud du Liban.

Selon la version de l'armée israélienne, « plusieurs émeu-

tiers ont tenté de franchir la barrière frontalière et de s'infiltrer en territoire israélien. Les forces israéliennes ont répliqué par des tirs de semence ».

Le même jour, quatre autres manifestants avaient été tués par des tirs israéliens dans la partie du Golan syrien occupé par Israël.

Le rapport de l'ONU, cité par *Haaretz*, examine uniquement les violences à la frontière libanaise à la lumière d'une enquête de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban).

RECRUESCENCE DES ATTAQUES DE COLONS

Le gouvernement palestinien a affirmé hier que les attaques de colons en Cisjordanie sur les propriétés palestiniennes s'étaient multipliées en juin, citant la destruction de plus de 800 arbres et d'une dizaine d'hectares de terres agricoles. « Des colons israéliens ont mis le feu (mardi) à des terres dans le village de Maadama près de Naplouse. La veille, ils ont brûlé plus de 1000

oliviers dans le village d'Aqraba, près de Naplouse, et empêché la défense civile palestinienne d'éteindre l'incendie », selon un communiqué. « De telles attaques sont si fréquentes que les autorités israéliennes doivent être capables d'agir si elles le décident. Mais il y a peu de cas de colons traduits en justice. Ils semblent être au-dessus de la loi israélienne. »

— AFP



PHOTO SOE THAN WIN, AGENCE FRANCE-PRESSE
Aung San Suu Kyi a reçu un accueil enthousiaste à Bagan, au centre de la Birmanie, dans le cadre de sa première tournée depuis sa libération.

Accueil triomphal pour Aung San Suu Kyi

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGAN — Des Birmans émus se sont spontanément rassemblés hier à Bagan, au centre du pays, autour de l'icône de la démocratie Aung San Suu Kyi lors de sa première sortie de Rangoon depuis sa libération. Un voyage privé qui prend des allures de test de popularité.

« Merci beaucoup », a-t-elle

déclaré à ses admirateurs, dont certains pleuraient pendant qu'elle signait des autographes et posait pour des photos. « J'essaierai de revenir », a-t-elle ajouté de retour à son hôtel.

La dissidente, suivie en permanence pendant ce déplacement par des policiers en civil, s'est abstenue de toute déclaration politique.

CATASTROPHE HUMANITAIRE

Les insurgés somaliens lancent un S.O.S. aux non-musulmans

D'APRÈS L'AFP

MOGADISCIO — Les insurgés somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont lancé un appel à l'aide pour les milliers de personnes affectées par la terrible sécheresse qui touche la Somalie, près de deux ans après en avoir chassé les agences d'aide humanitaire.

Les carences alimentaires et les violences ont obligé des milliers de Somaliens à fuir au cours des derniers mois. Le Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés a indiqué que 54 000 Somaliens avaient fui leur pays durant le seul mois de juin.

Les shebab, qui ont forcé au départ, dans le sud et le centre de la Somalie sous leur contrôle, les groupes d'aide internationale, ont lancé hier un appel à l'aide.

« Le mouvement a formé une nouvelle commission pour s'occuper de la sécheresse et répondre aux problèmes de ceux qui en souffrent. La com-

mission établira des plans et aidera tous ceux qui le souhaiteront », a indiqué à la presse le porte-parole des shebab, Cheik Ali Mohamud Rage.

« Qu'ils soient ou non musulmans, si leur intention est d'aider ceux qui souffrent, ils peuvent prendre contact avec la

d'« anti-islamisme » et font observer les principes d'un islam rigoureux.

Les États-Unis se sont dits prêts hier à mettre à l'épreuve la bonne volonté des insurgés islamistes somaliens.

« C'est à nous tous, pays donateurs et communauté

Depuis 2009, les insurgés interdisent l'entrée du pays aux associations d'aide humanitaire sous prétexte d'« anti-islamisme ».

commission qui leur donnera accès aux zones touchées par la sécheresse », a ajouté M. Rage.

La Corne de l'Afrique subit actuellement la plus grave sécheresse depuis 60 ans, provoquant un exode massif de Somalie vers le Kenya et l'Éthiopie.

Depuis 2009, les shebab interdisent l'entrée du pays aux associations d'aide humanitaire sous prétexte

internationale, de tester leur réelle volonté de permettre aux gens mourant de faim de recevoir une aide humanitaire », a commenté un haut responsable de la diplomatie américaine. « Voyons si nous pouvons les prendre au mot, où s'ils vont à nouveau compliquer les choses », a ajouté la source parlant sous le couvert de l'anonymat.

« Bachar al-Assad est ton seul Dieu »

Un réfugié syrien raconte les derniers jours dans son pays en proie à la violence

Les inquiétudes entourant la Syrie ont monté d'un cran hier alors que des rapports affirment qu'au moins 23 manifestants ont été tués entre mardi et hier à Hama. Selon un réfugié syrien, qui a accordé une entrevue exclusive à *La Presse*, la situation se dégrade rapidement dans l'ensemble du pays, quadrillé par les forces de sécurité et les chars d'assaut.

LAURA-JULIE PERREAULT

Une question, une gifle. Pendant les heures qu'il a passées aux mains des autorités syriennes, Hassan (nom fictif) a vu des étoiles. À répétition. « Ce n'était rien comparé à ce subissaient les détenus dans les autres cellules. J'entendais les cris. Moi, j'ai eu de la chance », raconte le jeune Syrien, presque gêné de s'en être sorti à si bon compte.

Hassan n'est plus en Syrie. Il y a quelques jours, il a réussi à se cacher dans la voiture de son cousin qui l'a conduit à la frontière de la Turquie, où au moins 10 000 de ses compatriotes sont aussi réfugiés. Pendant le dangereux voyage qu'il a entrepris pour fuir, le pays qu'il a vu par la fenêtre ne ressemblait en rien à la Syrie d'avant le printemps arabe. « Il y a de l'armée partout. Des tanks. C'est comme la guerre », note le jeune homme dans la vingtaine, en avalant un sanglot.

L'entrevue se déroule par vidéoconférence sur Skype. Visiblement épuisé, Hassan, dont nous taïrons la véritable identité pour des raisons de sécurité, raconte son histoire en prenant de grandes respirations. Quand il se met soudainement à pleurer, en parlant des dangers auxquels sa famille, restée en Syrie, fait face, il ferme la caméra.

Une semaine mouvementée

« Les autorités menacent de couper l'eau. L'électricité. De laisser les gens mourir de faim. Il y a tellement de gens tués tous les jours. Des jeunes hommes. Des enfants. Il faut raconter ce qui se passe », plaide-t-il, ému. Ses derniers rapports d'organisations syriennes de défense des droits font



La violence continue de s'étendre en Syrie. Sur cette photo fournie par l'agence de presse officielle du régime syrien, des jeunes lancent des pierres sur les forces gouvernementales du président Bachar el-Assad, en banlieue de Damas.

état de 1350 morts parmi la population civile depuis le début des manifestations à la mi-mars.

Le séjour d'Hassan en Syrie a été de courte durée. Installé à l'étranger depuis quelques mois, il est rentré dans sa ville natale il y a moins de deux semaines. Ayant de la difficulté à joindre sa famille, il voulait s'assurer que ses proches allaient bien.

Des agents l'ont arrêté dans un café internet. Sa petite amie, qui était en conversation virtuelle avec lui, a suivi toute la scène et pu alerter sa famille.

Terreur dans les prisons

« En prison, on me disait que j'avais rapporté de l'argent en Syrie pour financer les manifestants. Ils (les gardes) m'ont battu et ils m'ont insulté. Ils me sommaient de dire: « Bachar al-Assad est ton seul Dieu », au lieu de: « Allah est mon seul Dieu », comme nous disons dans l'islam », raconte-t-il, en ajoutant que c'est l'intervention rapide de son père qui lui a épargné les pires sévices.

Selon Amnesty internationale, qui a publié hier un rapport sur les violations des droits de la personne en Syrie, les mauvais traitements qu'a subis Hassan sont répandus dans les prisons syriennes où, note l'organisation internationale, au moins neuf personnes sont mortes au cours des dernières semaines. Des détenus qui ont été libérés ont rapporté avoir été giflés, torturés et électrocutés. « La prison dans laquelle j'étais ressemblait à Abou Ghraïb », commente Hassan, en faisant référence à la controversée prison américaine en Irak.

Amnistie internationale estime que certaines des atrocités commises en Syrie par les forces de sécurité « s'apparentent à des crimes contre l'humanité » et demande à l'Organisation des Nations unies (ONU) d'enquêter. De sa terre d'asile, Hassan se demande pourquoi le Conseil de sécurité de l'ONU ne donne pas le feu vert à une intervention de l'OTAN dans son pays, comme en Libye. « Pour l'instant, les gens n'ont que des pierres pour se défendre. C'est tragique. »



« Les autorités menacent de couper l'eau. L'électricité. De laisser les gens mourir de faim. Il y a tellement de gens tués tous les jours. Il faut raconter ce qui se passe. » — Hassan

HAMA, VILLE MARTYRE À NOUVEAU?

En Syrie, la ville de Hama est un symbole depuis que 20 000 personnes y ont été tuées en 1982 par le régime de Hafez al-Assad, le père de l'actuel président syrien. Plusieurs craignent que la ville ne soit à nouveau le théâtre d'une terrible répression. Selon plusieurs rapports, l'armée syrienne encercler la ville où près de 500 000 personnes ont manifesté vendredi dernier. Au cours des deux derniers jours, au moins 23 personnes ont été tuées.

— Laura-Julie Perreault

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Assiégée par l'armée syrienne, la ville de Talkalakh a été la cible d'une lourde opération de sécurité au mois de mai. Dans un rapport publié hier, Amnesty internationale conclut qu'il y a lieu de croire que les autorités syriennes y ont commis des « crimes contre l'humanité ». « Les crimes incluent des meurtres, de la torture, de la détention arbitraire (...), ainsi que des actes inhumains commis intentionnellement pour causer de grandes souffrances », écrit l'organisation, établie à Londres.

— Laura-Julie Perreault

EN BREF

Offensive des rebelles en Libye

Les rebelles ont déclenché hier une offensive dans l'ouest de la Libye, s'emparant du hameau de Gouligh, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tripoli, après plusieurs semaines d'enlèvement du conflit. Pendant les combats, qui leur ont permis de repousser les soldats du régime de Mouammar Kadhafi, les insurgés ont capturé plusieurs mercenaires des forces loyalistes, a constaté un correspondant de l'AFP, auquel certains d'entre eux, installés à l'arrière de camionnettes, ont dit être venus du Ghana et du Mali.

— Agence France-Press

Gare aux bombes sous la peau

Le gouvernement américain a prévenu les transporteurs aériens que des terroristes pourraient procéder à l'implantation chirurgicale d'explosifs dans des humains pour commettre des attentats. Il n'existe pas de complot précis à ce jour, mais les États-Unis ont quand même partagé l'information avec les dirigeants de transporteurs américains et étrangers. L'agence américaine de sécurité dans les transports a prévenu que les voyageurs pourront être soumis à des mesures de vérification supplémentaires aux aéroports.

— Agence France-Press

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI LA MYSTÉRIEUSE CAPPADOCE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

AUBAINES ESTIVALES

UNE SECTION SPÉCIALE À LIRE DANS LE CAHIER ARTS ET SPECTACLES

ce vendredi dans **LA PRESSE**

NOS GAGNANTS

LOTO 649

MONSIEUR ALAIN SEARS, MONTRÉAL
LOTTO 6/49, TIRAGE DU 18 MAI 2011
3 783 611,10\$

Résultats des tirages du : 2011-07-06

649	14	25	31	37 compl.	49	01	10	18	07 compl.
	36	44	47			24	25	46	

LOTO POKER

6	9	10	D	R
♣	♥	♦	♦	♣

STRUCTURE DE LOTS COMPLÈTE SUR LOTOQUEBEC.COM

Quotidienne	Ebanco	Triplex
3 481	01 02 03 08 10 18 22 23 29 32	05 29
4 7091	35 41 43 48 50 51 52 57 61 67	30 34 41

Astro Jour - Mois - Année - Signe
23 FÉVRIER 52 TAUREAU

Extra 9679526

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

À BIEN Y PENSER

Si révoltant que puisse paraître ce verdict, il me semble que si 11 personnes parviennent à s'entendre sur une question aussi cruelle que la responsabilité dans une affaire d'assassinat d'enfants, la moindre des choses est d'accepter leur décision et de la respecter. Faire l'unanimité à notre époque est toujours un tour de force, même pour des questions autrement frivoles. — Christian Boisvert, Prévost

FORUM

AFFAIRE TURCOTTE > LE VERDICT

L'OUBLI DU MAL

Depuis quand le désespoir doit-il nous amener à consentir au nihilisme ?

MATHIEU BOCK-CÔTÉ



L'auteur est chargé de cours en sociologie à l'UQAM.

Le jugement sur l'affaire Turcotte révolte avec raison la conscience populaire, apparemment dépositaire, ici, de la conscience morale la plus élémentaire. Quoi qu'on en dise, justice n'a pas été rendue, même s'ils sont nombreux à vouloir proscrire l'examen du jugement, comme si le jury était seul capable de peser chaque élément de cette terrible affaire. Pourtant, ce n'est pas en appeler au lynchage que de remettre en question la décision du jury qui a manifestement erré et risque aujourd'hui de décrédibiliser d'un coup le système de justice.

Car le jugement rendu dans cette affaire propose une caricature d'une tendance à la déresponsabilisation individuelle qui domine dans notre société. Une tendance qui n'est pas exclusive au domaine de la justice, évidemment, mais qui s'y déploie de manière singulière. Le problème est connu: il relève de la psychologisation abusive des rapports sociaux dans notre société. On pourrait parler de «psychologisme», dans la mesure où le discours «psycho-psychiatrique» prétend révéler seul les motifs les plus intimes de l'action humaine.

D'une certaine manière, le discours «psycho-psychiatrique» prend le relais d'une certaine sociologie qui s'est fait connaître depuis quelques décennies par son discours sur les circonstances atténuantes, et qui à force de socialiser l'action humaine, l'a désindividualisée. On l'entend chaque fois qu'il faut expliquer une émeute. De la même manière, en situation traumatique, l'individu perdrait le contrôle de lui-même et ne pourrait conséquemment assumer la responsabilité de ses actes.

La logique d'un tel discours est évidente: elle conduit à une déresponsabilisation généralisée. Et à une déshumanisation conséquente. Car nous devons postuler la nécessité morale du libre arbitre, à la manière d'un parti pris philosophique irréductible et nécessaire à la vie en commun. Sans quoi le droit passe de la justice à la thérapie. Et la liberté se falsifie. C'est le vieux langage de la morale qui se perd. Et avec lui, le sens élémentaire d'une justice qui ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le bien et le mal.

Le bien et le mal? Ces notions ne sont-elles pas déphasées? La relativisation généralisée des valeurs ne les a-t-elle pas condamnées? Faux. En fait, elles sont la condition paradoxale de la liberté humaine. C'est parce que l'homme peut toujours faire le mal qu'il peut faire le bien. C'est parce qu'il porte en lui cette possibilité qu'il est maître



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

C'est parce qu'il peut toujours refuser le mal qui demeure en lui une tentation permanente que l'homme accède à la dignité de la condition humaine. Et c'est ce que le jury dans l'affaire Turcotte a négligé.

de son destin. Évidemment, l'homme ne flotte pas seul en société comme une monade. La liberté doit s'éduquer par la culture. Et l'effondrement de la culture et du sens commun n'est pas sans conséquence. Il ne saurait servir d'excuse.

Le meurtre de ses propres enfants représente l'ultime transgression. L'expression la plus brutale non pas de la démence, mais de la perversion, du mal radical. Comment définir ce dernier, sinon par un

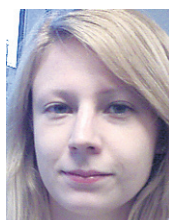
consentement au mal? Personne ne niera le désespoir de celui qui poignarde son fils et sa fille. Mais depuis quand le désespoir doit-il nous amener à consentir au nihilisme, qui nous rend incapables de juger tel qu'il doit l'être celui qui vient de commettre un crime impardonnable au sens le plus fort du terme?

C'est la possibilité du bien comme du mal qui donne sa grandeur à la liberté humaine. C'est parce qu'il peut toujours refuser le mal qui demeure en

lui une tentation permanente, dans ses formes bénignes ou radicales, que l'homme accède à la dignité de la condition humaine. Et c'est ce que le jury dans l'affaire Turcotte a négligé, comme si le débordement des pulsions sur la raison ouvrait le chemin d'une rationalisation de l'horreur meurtrière. Dans une société décente, Guy Turcotte aurait dû être puni. Un livre s'écrira peut-être un jour sur l'affaire Turcotte: il pourrait s'intituler *L'oubli du mal*.

Un danger pour la société

ANNE-SOPHIE FONTAINE



L'auteure est inscrite à l'École de Barreau du Québec. Elle habite Gatineau.

Le verdict dans le cas de Guy Turcotte semble en étonner plus d'un. J'ai également été surprise. J'ai été victime en août 2009 d'une tentative de meurtre dans des circonstances similaires, soit une attaque à l'arme blanche en pleine nuit par quelqu'un que je connaissais très bien: mon conjoint de l'époque avec qui je vivais depuis plusieurs années. Il a également été trouvé criminellement non responsable pour cause de troubles mentaux, mais sans procès puisque les deux experts dans le dossier s'entendaient sur son état mental au moment des faits. Comme dans le cas de M. Turcotte, mon ex-conjoint ne présentait pas de signes de maladie mentale avant (ni après). Il réussissait très bien dans la vie, rien ne présageait un tel acte. Selon les évaluations psychiatriques, il était dépressif et anxieux. Il a eu un «moment d'égarement» qui a duré environ une heure, soit le temps qu'a duré l'agression. Il se rappelle les faits, il se rappelle avoir commis l'agression, aucun black-out.

En tant que future avocate, je comprends totalement les raisons d'un tel verdict et je ne le mets pas en cause

(dans les deux cas). Toutefois, en tant que victime, je crois qu'ils sont tous deux coupables de ne pas avoir demandé de l'aide. Surtout dans mon cas puisque je sais que deux médecins avaient déjà recommandé à mon ex-conjoint de consulter un psychiatre étant donné des signes importants d'anxiété et d'hypocondrie. Le sentiment d'injustice dans une telle situation ne peut pas s'atténuer par un verdict, quel qu'il soit. Mais, je ne pardonnerai jamais cette inaction.

Comment se fait-il que quelqu'un qui fait une psychose grave au point de le pousser à commettre un crime ne représente plus de danger?

Cela dit, je suis inquiète quant à la suite des choses. Le Tribunal administratif du Québec prend en charge le suivi des cas de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux. Ils sont évalués périodiquement par la Commission d'examen des troubles mentaux. Lors de l'audition de mon ex-conjoint devant la Commission en mars 2010, soit sept mois après l'agression, il a été libéré avec comme simples conditions de demeurer à une adresse connue, ne pas communiquer

avec la victime et de suivre le plan de traitement de son médecin. Le tout avec une bénédiction de la psychiatre principale de l'hôpital pour qu'il reprenne son emploi dans les meilleurs délais. Il ne représentait pas un grave danger pour la société. Je fus consternée.

Je ne crois pas qu'il y ait eu de faille dans le système, tout s'est passé normalement. Toutefois, en tant que victime et même de citoyenne, je me pose des questions. Comment se fait-il que quelqu'un qui fait une psychose grave au point de le pousser à commettre un crime ne représente plus de danger? Comment pouvons-nous, en tant que société, être convaincus qu'une telle crise ne se reproduira pas? J'imagine qu'une personne qui a une maladie mentale diagnostiquée bénéficiera d'un suivi et devra prendre des médicaments. Or, dans ce cas-ci, aucune maladie mentale nécessitant un traitement à long terme n'a été diagnostiquée. Je m'inquiète donc de leur dangerosité à long terme, lorsque tout cela sera loin derrière eux. Qu'est-ce qui nous assure que cette «expérience» fera en sorte qu'ils iront consulter pour obtenir de l'aide s'ils se retrouvent dans une situation similaire afin de prévenir un acte aussi grave?

Je crois que nous devons nous interroger face à ces «nouveaux» cas de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux.

Ne jugez pas!

CATHERINE OUELLETTE

L'auteure enseigne la psychologie au cégep Lanaudière et habite Mascouche.

Le verdict a été rendu dans l'affaire Guy Turcotte. La population est sous le choc. Sous le choc? Vous êtes surpris qu'une personne puisse souffrir d'un trouble de santé mentale? Vous êtes surpris qu'un médecin puisse souffrir d'un trouble de santé mentale? Vous êtes surpris qu'une personne ayant un trouble de santé mentale puisse commettre des actes de violence? Ne le soyez pas.

Bien que ce crime soit épouvantable, horrifiant et d'une violence inouïe, il n'en demeure pas moins qu'il a été commis par un être humain. Un être humain malade, certainement. Un trouble de santé mentale peut affecter grandement le jugement d'un individu, sa moralité, sa capacité de distinguer le bien du mal, son côté «rationnel».

Le verdict de «non-responsabilité criminelle» ne signifie pas qu'il n'est pas coupable. Il a tué ses deux enfants. Il l'a admis. Il est un homme qui a commis un acte criminel. Cependant, Guy Turcotte n'avait pas toute sa tête lorsqu'il a commis son acte criminel. En fait, il avait complètement perdu la tête, si vous préférez. C'est une conséquence possible d'un trouble de santé mentale. C'est ce que le jury a conclu.

C'est ce que le jury a compris. Et, les jurés ont bien fait leur travail. Peu importe le verdict, le jury l'a rendu selon toutes les informations recueillies, entendues et comprises durant le procès. Personne ne peut juger du travail accompli. Lorsque j'entends certaines personnes affirmer: «Moi, je l'aurais jugé coupable!», vous ne savez pas. Vous ne l'avez pas vécu. Ne jugez pas.

Ce procès est achevé. Le verdict rendu. Nous demandons constamment une justice, que les criminels soient traduits en justice. Guy Turcotte a été accusé. Il est coupable. Non responsable. Voilà ce que la justice a décidé pour lui.

Laissons donc cette affaire tranquille, ces familles tenter de reprendre leur vie normale, les jurés apaiser leurs émotions, la vie reprendre son cours. Normal, ou presque.

Mais n'oubliez pas. Ce n'est pas parce qu'une personne a été déclarée criminellement non responsable de ses gestes que d'autres feront la même chose! De plus, ce ne sont pas toutes les personnes qui souffrent d'un trouble de santé mentale qui sont dangereuses pour elles-mêmes ou pour les autres. Chaque cas est différent, chaque personne est différente.

Retournez à votre vie, reprenez vos habitudes. Profitez-en donc pour dire aux gens qui vous entourent que vous les aimez.

LA PRESSE DÉBATS

WWW.CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBIQUE

Faites-vous confiance à la justice?

Le verdict de non-responsabilité criminelle pour troubles mentaux rendu par le jury au procès de Guy Turcotte a suscité l'indignation générale. À votre avis, ce verdict révèle-t-il une faille dans notre système de justice? Avez-vous confiance que ce système, de façon générale, punit assez sévèrement les criminels?

Lisez le point de vue de Mélanie Dugré, Jean Gouin, Pierre-Yves McSween, Jana Havrankova, Guy Ferland, Jean Bottari, Gaëtan Frigon et Pierre Simard... et surtout, faites valoir le vôtre.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

